

RÉSEAU NATURA 2000 DOCUMENT D'OBJECTIFS

De la zone spéciale de conservation HAUTES BARONNIES, COUME DE PAILHAS

FR 7300933 Département des Hautes Pyrénées



Document d'objectifs

de la Zone Spéciale de Conservation

« Hautes Baronnies : Coume de Pailhas »

- Site FR 7300933 -

Document de Synthèse

Document validé par le comité de pilotage le 15 juin 2005

Opérateurs:

OFFICE NATIONAL DES FORETS Agence des Hautes Pyrénées Rue Jean Loup Chrétien 65 013 TARBES Cedex



Coordination:

Isabelle BASSI, Chargée d'études Environnement – Biodiversité (ONF Hautes Pyrénées)

Composition du document d'objectifs :

✓ VOLUME I : Etat des lieux et Analyses Enjeux et Propositions d'actions

✓ VOLUME II : Atlas cartographique

Avant-propos

Le document d'objectifs du site "Hautes Baronnies: Coume de Pailhas" se présente sous la forme de deux documents distincts:

1. LE DOCUMENT DE COMPILATION

- Il regroupe de manière exhaustive l'ensemble des inventaires biologiques et socioéconomiques, les analyses et les actions. Il s'articule en trois volumes:
- **Volume 1** : Il est constitué de trois parties Partie A : Etat des lieux, Partie B : Analyse et hiérarchisation des enjeux et Partie C : Objectifs de conservation et propositions d'actions.
- Volume 2 : Il est le recueil de tous les compte rendus de réunions du comité de pilotage et des différents groupes de travail. Il contient aussi les bulletins d'information sur le site édités tout au long de la démarche ainsi que tous les éléments d'annexe nécessaires à la compréhension du document.
 - **Volume 3** : Atlas cartographique.

2. LE DOCUMENT DE SYNTHESE

Ce document est voué à être opérationnel; il résume les enjeux patrimoniaux existants sur le site, les stratégies et les propositions d'actions. Il est composé d'une présentation rapide du site et surtout des fiches actions.

Il est accompagné d'un atlas cartographique.

L'opérateur tient à remercier l'ensemble des personnes et des organismes ayant participé à l'élaboration du document d'objectifs en y apportant leur expérience et leurs idées.

SOMMAIRE

LE RESEAU NATURA 2000

(Europe, France, Bigorre)

. RAPPELS DES POINTS PRINCIPAUX DE LA DEMARCHE	1
I.1 Natura 2000, un réseau écologique européen	
I.2 Natura 2000 en France	
I.3 Natura 2000 en Bigorre	
I. <u>L'Operateur et les moyens mis en uvre</u>	2
II.1 L'Opérateur technique	
II.2 Les moyens mis en œuvre	

Description du site Donnees ecologiques & Activites humaines

I. Present	TATION GENERALE DU SITE	p.5
I.1 L	Localisation	
1.2 (Contexte physique	
1.3(Contexte administratif	
II. <u>Synthes</u>	SE DES INVENTAIRES BIOLOGIQUES ET DES PRATIQUES HUMAINES	p.7
II.1	Habitats naturels et espèces	

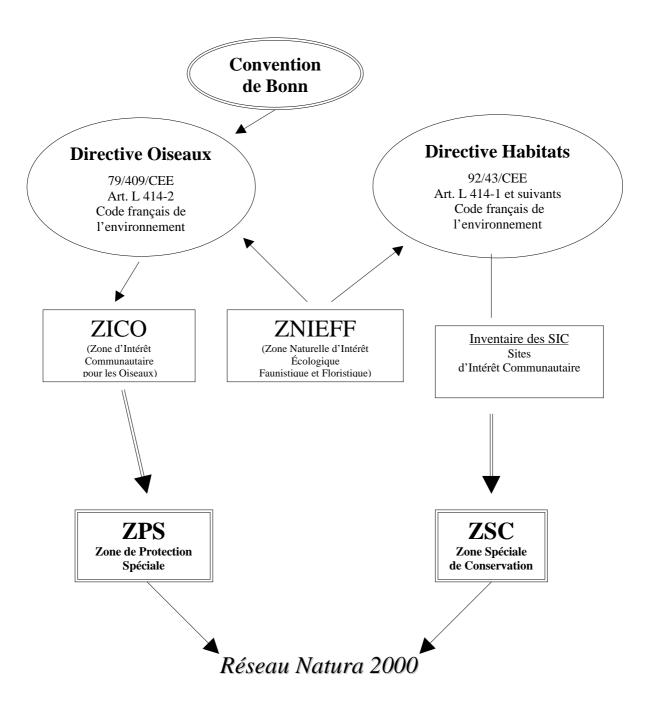
→ [-ICHES	DESCRIP1	TIVES DES HABITATS ET DES ESPECES	p.9
	На	bitats na		
		×	H1 : Tillaies de ravins à buis	
		×	H2 : Tillaies sèches à buis des Pyrénées	
		×	H3 : Pelouses calcicoles à Brachypode	
		×	H4 : Fourrés à Buis	
		×	H5 : Hêtraies calcicoles à Seslérie bleue des Pyrénées	
		×	H6 : Eboulis calcaires des Pyrénées	
		×	H7 : Eboulis à Oseille à écusson	
		×	H8 : Falaises calcaires des Pyrénées centrales	
		×	H9 : Grottes	
	Esį	o ces ani	males et végétales	
		×	E1 : Androsace hérissée	
		×	E2 : Scrophulaire des Pyrénées	
		×	E3 : Rosalie des Alpes	
	II.2 I	_es activi	tés humainestés	p.35
	a.	Les prati	iques pastorales	
	b.	-	on forestière	
	C.	•	se, la pêche et la randonnée pédestre	
	d.		es activités	
III. <u>/</u>	ANALYSE	E ECOLOG	GIQUE ET REFLEXIONS	p.36
	III.1	Etat de c	onservation des habitats et des espèces	
	III.2	Dynamiq	ue et facteurs d'évolution observés	

III.3 Objectifs généraux de conservation

OBJECTIFS/STRATEGIES CONSERVATOIRES PROPOSITIONS DE GESTION ET SUIVIS

I. <u>Definition des strategies d'actions</u>	p.39
I.1 Rappel des objectifs conservatoires	
I.2 Définition des stratégies d'action	
I.3 Remarques concernant la chasse et la randonnée pédestre	
II. RECAPITULATIFS ET DEFINITION DES PROTOCOLES DE SUIVIS	p.43
II.1 Récapitulatif des actions	
II.2 Protocole de suivis à mettre en place	
→ <u>Fiches actions</u>	p.47

Liste des cartes Sigles et Abréviations *lossaire*



LE RESEAU NATURA 2000

(Europe, France, Bigorre)

I. RAPPELS DES POINTS PRINCIPAUX DE LA DEMARCHE

I.1 Natura 2000, un réseau écologique européen

Le 21 mai 1992, les états membres de l'union européenne ont décidé de coordonner leur politique de protection de la nature à travers une nouvelle directive : **la Directive "Habitat" (DH).** Elle vise à recenser un certain nombre de milieux naturels européens abritant des espèces animales et végétales remarquables, rares ou caractéristiques et à mettre en place sur les sites identifiés des mesures garantissant leur préservation.

L'ensemble des sites retenus (désignés en ZSC : Zones Spéciales de Conservation) formera avec ceux identifiées au titre de la Directive Oiseaux de 1979 (les ZPS : Zones de Protection Spéciales) : le **réseau** écologique européen **Natura 2000**.

Il est important de souligner que l'appartenance des sites à ce réseau ne signifie pas une mise sous cloche mais le but est de favoriser la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines présentes sur chacun des sites.

I.2 Natura 2000 en France

Le 11 avril 2002 les deux directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ont été transcrites en droit français par les articles L-414.1 et suivants du code de l'environnement.

Les principales obligations des Directives ont été reprises ; chaque Etat et notamment la France est libre du choix des moyens à mettre en œuvre pour les honorer.

L'Etat français a opté pour une démarche contractuelle par la mise en place d'un document dit « Document d'objectifs » (Docob). Son rôle est de définir les objectifs de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur un site. Il est élaboré pour un durée de six ans.

Le document d'objectifs est un véritable outil d'aide à la décision pour une gestion concertée, conjuguant la protection de la nature et le développement socio-économique durable.

Le document d'objectifs répond aux principales obligations de la Directive « Habitats » à savoir :

- Identifier sur quoi porte la nécessité de préservation ;
- savoir précisément où se situent les habitats à préserver ;
- identifier les exigences économiques, sociales et culturelles ;
- préciser les exigences écologiques des habitats et des espèces pour lesquels le site est désigné;
- cerner les causes éventuelles de détérioration des habitats et des perturbations des espèces;
- définir les mesures appropriées pour éviter celles-ci ;
- aider à évaluer les projets qui modifieraient éventuellement le site en hiérarchisant les enjeux et les espaces concernés ;
- définie les modalités de gestion et des dispositions permettent de maintenir les habitats et les espèces dans un état de conservation favorable ;
- évaluer les dépenses engendrées dan les ZSC par la prise en compte de la directive
 « Habitats », en identifiant celles qui concernent les habitats et espèces prioritaires ;
- instaurer un système de surveillance de l'état de conservation des habitats et espèces au niveau local et national.

I.3 Natura 2000 en Bigorre

Le site « Hautes Baronnies : Coume de Pailhas » (FR 7300933) fait partie des sites proposés dans le département des Hautes Pyrénées. Après consultation des élus concernés, ce site a été transmis à la commission européenne en tant que SIC : Site d'intérêt Communautaire éligible au réseau Natura 2000. Il s'agit d'un site de 300 ha, caractéristique du front pyrénéen calcaire qui s'étage de 500 à 1400 m d'altitude. Il est essentiellement composé d'habitats forestiers de l'étage collinéen à montagnard et de pelouses calcicoles en versant sud. Il révèle aussi la présence d'espèces végétales protégées au niveau national.

II. L'OPERATEUR ET LES MOYENS MIS EN OEUVRE

II.1 L'Opérateur technique

L'Office National des Forêts (ONF) a été désigné en tant qu'opérateur local pour la réalisation du document d'objectifs.

Un dossier d'intentions a été rédigé et présenté au maître d'œuvre la Direction Régionale de l'ENvironnement. (DIREN). Ce document définit la démarche à suivre, les résultats à obtenir au terme des différentes phases de l'étude.

II.2 Les moyens mis en œuvre

Le Comité de pilotage local, présidé par le Préfet de département, valide les différentes phases de l'élaboration du Docob. Il est composé d'élus, de structures intercommunales, d'organismes socio -

2 - OFFICE NATIONAL DES FORETS / Agence des Hautes Pyrénées - Document de synthèse

Document d'objectifs Natura 2000 "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas" – 2002 / 2005 professionnels (groupement pastoral, société de chasse, associations, fédérations,...) et d'administrations (DDAF, ONF,...)

Deux groupes de travail ont été constitués : « Pastoralisme et Forêts », et « Tourisme et Activités de loisirs ». Le tableau suivant récapitule dans le temps les réunions menées sur ce site.

	Comité de pilotage	GT Pastoralisme et Forêt	GT Tourisme et Activités de loisirs
Désignation de l'opérateur et formation des groupes de travail	Février 2001		
Analyse de l'existant / Prise de contact		Juin 2001	Juin 2001
Validation de la phase inventaire	Avril 2002		
Discussion sur propositions de gestion		Mai 2002	Mai 2002
Validation de l'analyse et des enjeux	Décembre 2004	Septembre 2002	Septembre 2002
Propositions d'actions	Juin 2005		
Validation document final	Juin 2005		

A cela s'ajoutent les entretiens individuels avec les acteurs locaux qui ont permis la récolte d'un maximum d'information pour le diagnostic des pratiques humaines. Deux bulletins d'information ont en outre été diffusés en mai 2001 et février 2002 auprès de la population et de tous les acteurs concernés. (Cf. document de compilation / Volume 2).

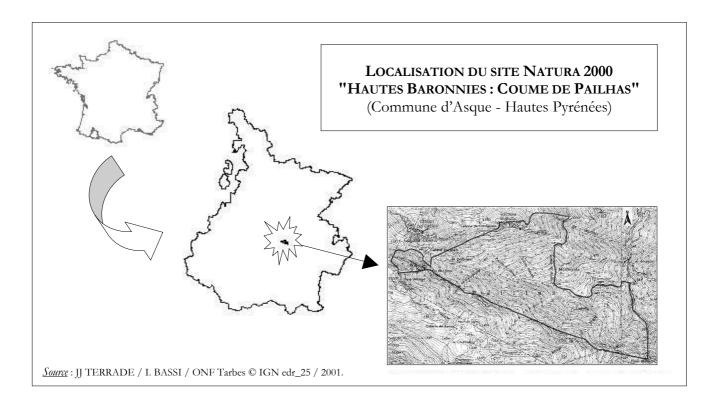


Description du site Donnees ecologiques & Activites humaines

I. Presentation generale du site

I.1 Localisation

Le site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas" se situe au centre du département des Hautes Pyrénées (65) dans la région dite des Baronnies.



I.2 Contexte physique

Le site étudié se situe dans la zone des chaînons calcaires, limités au Nord par la faille de Bigorre et appartient à l'ensemble secondaire, période du Jurassique - Crétacé, de la couverture nord pyrénéenne. Il est limité au Nord par la ligne de crête passant par le Casque du Lhéris et la montagne de Billexe. Le canton de Pailhas s'étage de 550m à 1550m d'altitude et se caractérise par une opposition franche de deux versants distincts (Sud/Nord) articulés de part et d'autre d'une coume centrale en forme de V. La pente moyenne est de 60%, ce qui rend le terrain accidenté et difficile à pratiquer.

Le climat est de type semi-océanique, légèrement marqué par des influences montagnardes.

Document d'objectifs Natura 2000 « Hautes Baronnies : Coume de Pailhas » (FR 7300933) Office National des Forets – 2002 / 2005

	Code	Code Natura	·	Surface
Intitulé habitat	CORINE Biotopes	2000	Statut	cartographiée
HABITATS AGRO -PAS.	HABITATS AGRO -PASTORAUX ET PRE-FORESTIERS	ERS		
Pelouses calcicoles :	37 3231	0109	1	4 83 h ₂
Mesobromion pyrénéen	J-1-76.J	0170	2	7,00 114
Habitat en mélange : Hêtraie sèche et Mesobromion	41-16 x 34-323J	9150 x 6210	IC	20,5 ha
Fruticées à buis	31-82	5110	IC	0,48 ha
HABITA	HABITATS FORESTIERS			
Hêtraies sèches à Seslérie bleue des Pyrénées	41-16	9150	IC	1 ha
Tillaies de ravins à buis	41-4	9180	Ь	2,85 ha
Tillaies de ravins en mélange	41-4 x 41-142	9180 × NC	Ь	26 ha
Tillaie sèche à buis	41-45	9180	Ь	9,13 ha
HABITATS D'EI	HABITATS D'EBOULIS ET DE FALAISE			
Eboulis calcaires sub-montagnards	61 312	8130	10	1 ha
Eboulis à Rumex scutatus	216-19	0010	2	0,67 ha
Falaise calcaire	62-12	8212	IC	8,05 ha
Grotte	65-4	8310	IC	0,23 ha
HABITATS NE RELEY	HABITATS NE RELEVANT PAS DE LA DIRECTIVE	VE		
Hêtraie mésophile pyrénéenne à Hellébore vert et diverses variantes	41-142	1	NC	71,39 ha
Hêtraic hygrophile pyrénéennes à Scille lys -jacinthe et diverses	41-141	1	NC	145,67 ha
variantes				
Fourrés de noisetiers	31-8C	1	SC	1,8 ha
Zones rudérales et formations de talus et de bord de routes	87-2	ı	NC	~ 1,82 ha

Tableau récapitulatif des habitats naturels présents sur le site

I.3 Contexte administratif

Une seule collectivité est concernée par le document d'objectifs : la commune d'Asque.

Les limites du site correspondent exactement à celles d'un des deux cantons composant la Forêt communale d'Asque. Le canton concerné est celui de "Pailhas". Sa superficie actuelle et définitive est de 300 ha.

II. SYNTHESE DES INVENTAIRES BIOLOGIQUES ET DES PRATIQUES HUMAINES

II.1 Les habitats naturels et les espèces

a. Les habitats naturels

Etant donné la superficie du site (300 ha), l'ensemble des habitats présents sur le site relevant de la directive ou non ont été cartographiés (Cf. tableau récapitulatif ci - contre).

Le site présente une originalité : il renferme plusieurs types de tillaies de ravins dont une en versant sud très typique : la tillaie sèche à buis des Pyrénées.

Remarque

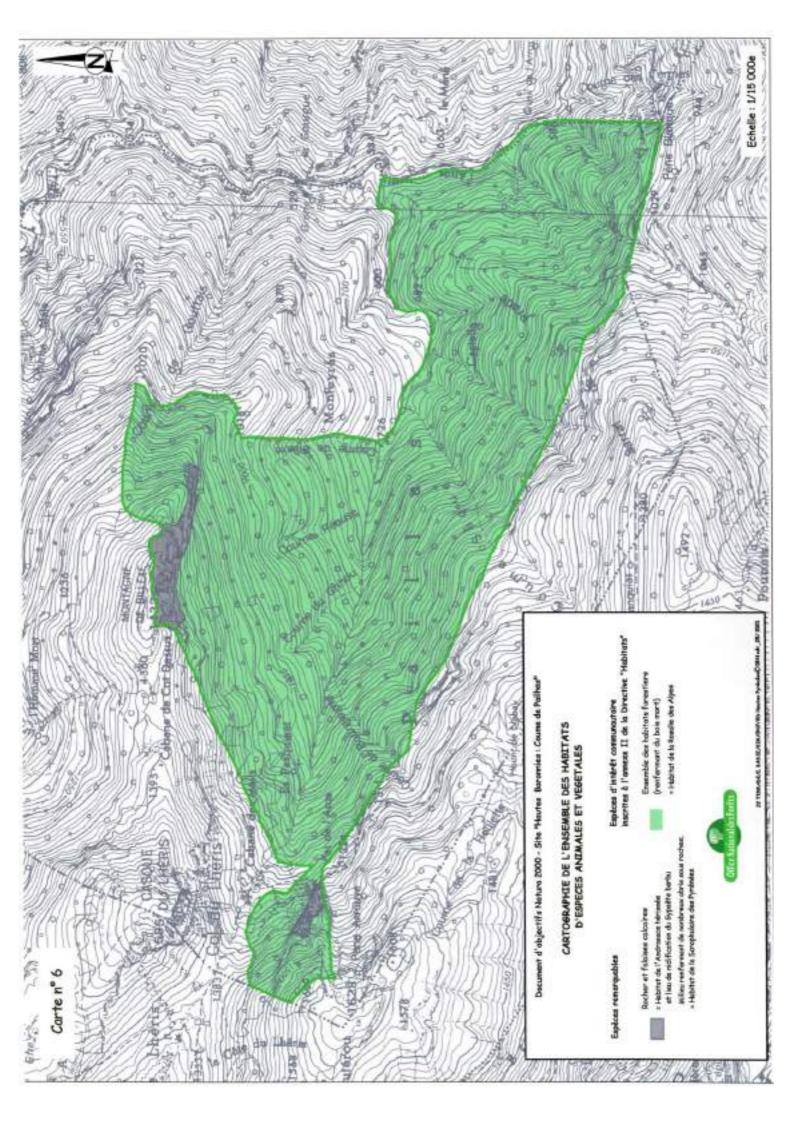
Les habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire couvrent 1/3 du site ; les autres habitats essentiellement forestiers et ne relevant pas de la directive constituent néanmoins l'habitat de la Rosalie des Alpes, espèce communautaire.

b. Les espèces

Une seule espèce visée à l'Annexe II de la Directive a été inventoriée sur le site ; il s'agit de la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*).

Le site révèle cependant la présence de deux espèces végétales endémiques : l'Androsace hérissée et la Scrofulaire des Pyrénées ; elles bénéficient d'une protection nationale.

Des espèces de chiroptères (très certainement d'intérêt communautaire) sont soupçonnées au sein des grottes du site ; elles n'ont pas été identifiées à ce jour.



→ FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS ET DES ESPECES

Elles sont la synthèse des informations récoltées pour chaque type d'habitat et chaque espèce remarquable reportés sur les cartes 4 et 6. Une photo ou un croquis tente d'illustrer le mieux possible l'habitat ou l'espèce décrit.

LES HABITATS NATURELS

Fiche n°1

- H1: Tillaies de ravins à buis

Fiche n°2

- H2: Tillaies sèches à Buis des Pyrénées

Fiche n°3

- H3: Mesobromion des Pyrénées Occidentales

Fiche n°4

- H4: Fourrés sclérophylles à Buis

Fiche n°5

Hêtraies calcicoles / Hêtraies calcicoles à
 Seslérie bleue des Pyrénées

Fiche n°6

- H6: Eboulis calcaires des Pyrénées

Fiche n°7

- H7: Eboulis à Rumex scutatus

Fiche n°8

- H8: Rochers et Falaises calcaires

Fiche n°9

- H9: Grottes

LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES

☆ Les espèces remarquables

Fiche n°10

- E1 : Androsace hérissée

(Androsace cylindrica ssp. hirtella)

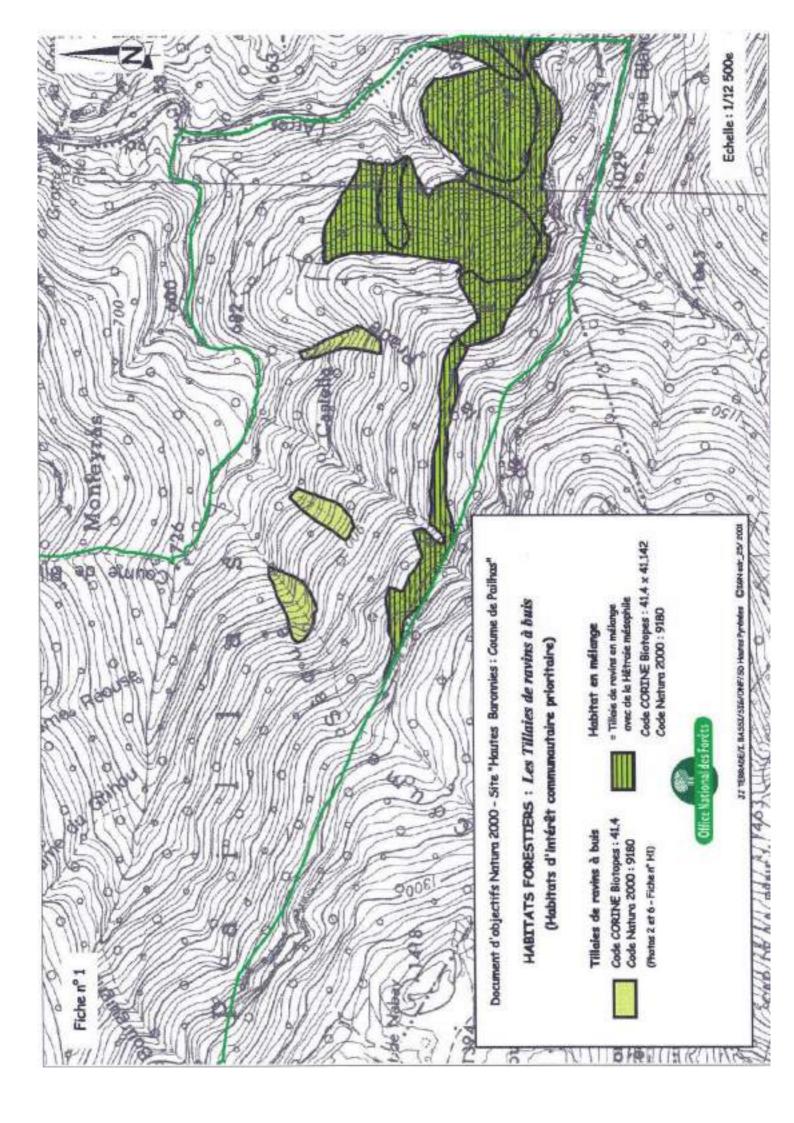
Fiche n°11

- E2 : Scrophulaire des Pyrénées (Scrophularia pyrenaica)

★ Les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive "Habitat"

Fiche n°12

- E3: Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)



9180 Prioritaire

FORETS DU TILIO-ACERION DE PENTES, EBOULIS OU DE RAVINS

Annesce I D.H

Occurrence

10 unités ; secteurs 2 à 0 dont plusieurs unités en mélange secteur 0 et 6

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

Surface totale: 29 ha.

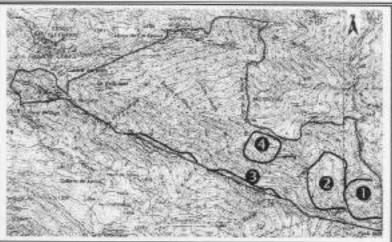
Surface unité en mélange : 26 ha.

Description de l'habitat

Habitat rencontré aux étages collinéen et montagnard moyen sur pentes fortes, humides et froides. Il s'installe dans des ravins à pentes escarpées et sur des éboulis grossiers calcaires stabilisés par les mousses.

Ces formations sont le plus souvent en mélange avec de la hêtraie et largement dominées par des essences nomades comme le frêne.

Localisation sur le site



Déclinaison phytosociologique

Forêts montagnardes Abieti-Fagenalia Communautés installées sur éboulis Tilio-Acerion Tillaie-frênaies sur gros blocs Phyllitido-Tilietum

Pratiques actuelles

Parcelles forestières mises en repos et d'autres en exploitation. Chasse.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Les unités en interaction avec l'exploitation forestière sont sensibles à toute intervention humaine.



© Photos: 1 BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Peuplements dominés par les Tilleuls accompagnés d'Erable champêtre et de Frêne.

La strate arbustive est composée de Buis et de Noisetier. La strate herbacée est riche en espèces de fougères et peu différente de celle rencontrée dans les hétraies. La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Formation naturelle en apparente stabilité.

Etat de conservation

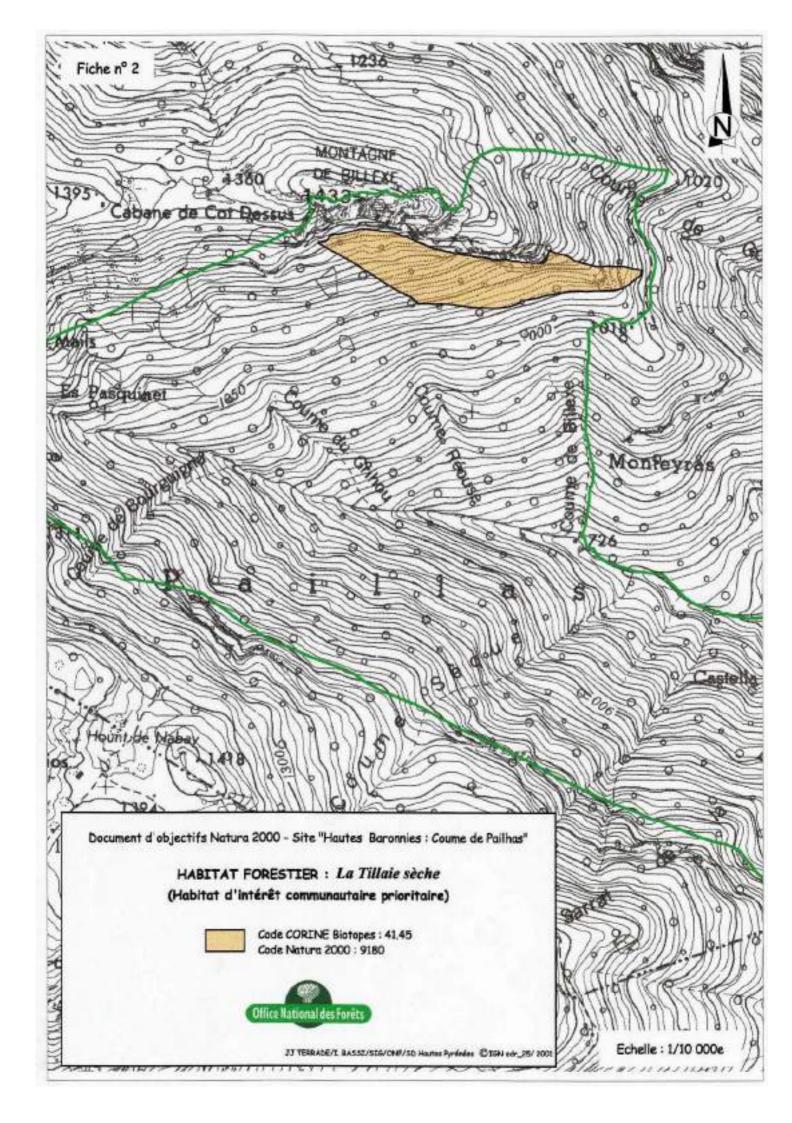


(a) Moyen

- (+) Belles formations à Tilleul
- (-) Forte densité en buis
- (-) Indice de régénération nul

Objectifs de conservation

- Assurer la dynamique naturelle (non-gestion) et conserver les habitats associés (rochers ombragés,...)
- Eviter l'introduction d'essences non spontanées
- Eviter la création de dessertes forestières ou pastorales



9180 Prioritaire

FORETS DU TILIO-ACERION DE PENTES, EBOULIS OU DE RAVINS

Annexe I D.H

Occurrence.

I seule unité (secteur 0 = unité n° 22)

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

9,13 ha.

Description de l'habitat

Habitat répandu aux étages collinéen et montagnard inférieur sous des climats plus ou moins pluvieux et sur les versants chauds.

Il s'installe dans des ravins à pentes escarpées et le plus souvent sur les hauts de pente, en pied de falaise sur des éboulis calcaires grossiers recouverts de mousse.

Sur le site, l'habitat observé est une variante xérocline des Tillaies sèches observées sur la chaîne pyrénéenne.

Localisation sur le site



Déclinaison phytosociologique

Forêts sèches à Hêtre, Tilleul,... Cephalanthero-Fagenalia Tillaies sèches Tilion platyphylli

Tillaie à Buis

Buxo- Tilletum



O Photos: I. BASSI - 2001

Pratiques actuelles

Parcelles forestières en repos. Chasse

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

L'habitat semble préservé naturellement en l'état actuel de la gestion. L' unité concernée est située au sein d'une parcelle forestière mise en repos.

Remarques

Peuplements à faible productivité sylvicole.

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Peuplements dominés par les Tilleuls accompagnés de quelques hêtres.

La strate arbustive est composée de Buis et de Noisetier. La strate herbacée est assez pauvre.

La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Habitat pionnier des éboulis ; il s'est restauré au fait de la baisse de la pression anthropique au cours des années. Formation naturelle en apparente stabilité .

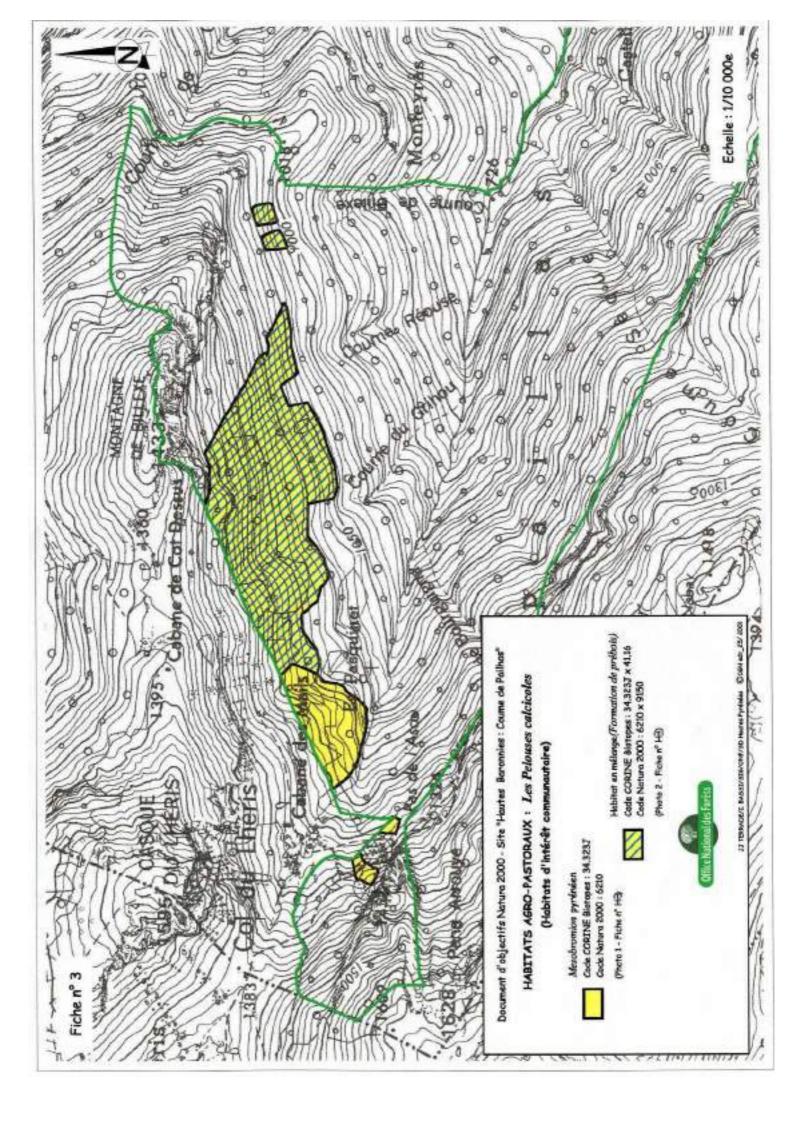
Etat de conservation

(2) Bon

(+) Bonne proportion Tilleul/Buis

Objectifs de conservation

- Conserver le mélange avec les essences naturelles et éviter l'introduction de peuplements non spontanées.
- Eviter le passage d'engins à travers ces formations.



H₃

34.323.I

6210 Communautaire FORMATIONS HERBEUSES SÈCHES SEMI-NATURELLES ET FACIÈS D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES (Festuco-Brometalia) Annexe I D.H

Occurrence.

6 unités dont 3 en mélange avec les hêtraies calcicoles (41.16 / 9150) /; Secteurs 8. et secteur (unités homogènes)

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

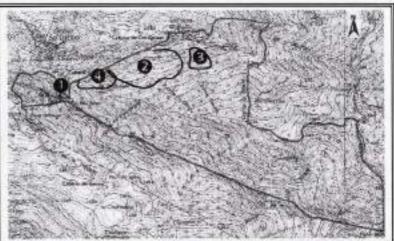
Surface totale des unités en mélange : 20,5 ha. Surface des unités homogènes : 4,83 ha.

Description de l'habitat

Habitat de pelouses calcaires mésophiles présent de l'étage collinéen supérieur à montagnard (de 750 à 1300 m d'altitude).

Il se rencontre sur des pentes très variables, sur des versants chauds ou en ombrée à des altitudes plus basses.

Localisation sur le site



Vue générale du versant sud 10

Déclinaison phytosociologique

Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes Festuco-Brometea

Festuco-Brometalia Pelouses calcaires sub-atlantiques semiarides à brachypode

Pratiques actuelles

Brûlage dirigé, pâture. Chasse Parcelles forestières mises en repos.

Remarques

La faible richesse en espèces d'orchidées n'autorise pas à considérer cet habitat comme d'intérêt prioritaire.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- Habitat sensible à la colonisation par les fougères et le buis.
- La pratique répétée des feux favoriserait le Brachypode penné qui à terme pourrait défavoriser le maintien de la biodiversité.

© Photos: 1 BASSI - 2001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Le Mesobromion pyrénéen est caractérisé sur le site par une abondance de Bruchypodium pinnatum. La strate muscinale est développée sur les blocs.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Ces pelouses sont par endroit colonisées par la fougère aigle. Néanmoins, il semble que les brûlages dirigés exercés maintiennent ces milieux ouverts depuis des années. Elles se retrouvent en majorité en mélange sur le site étudié.

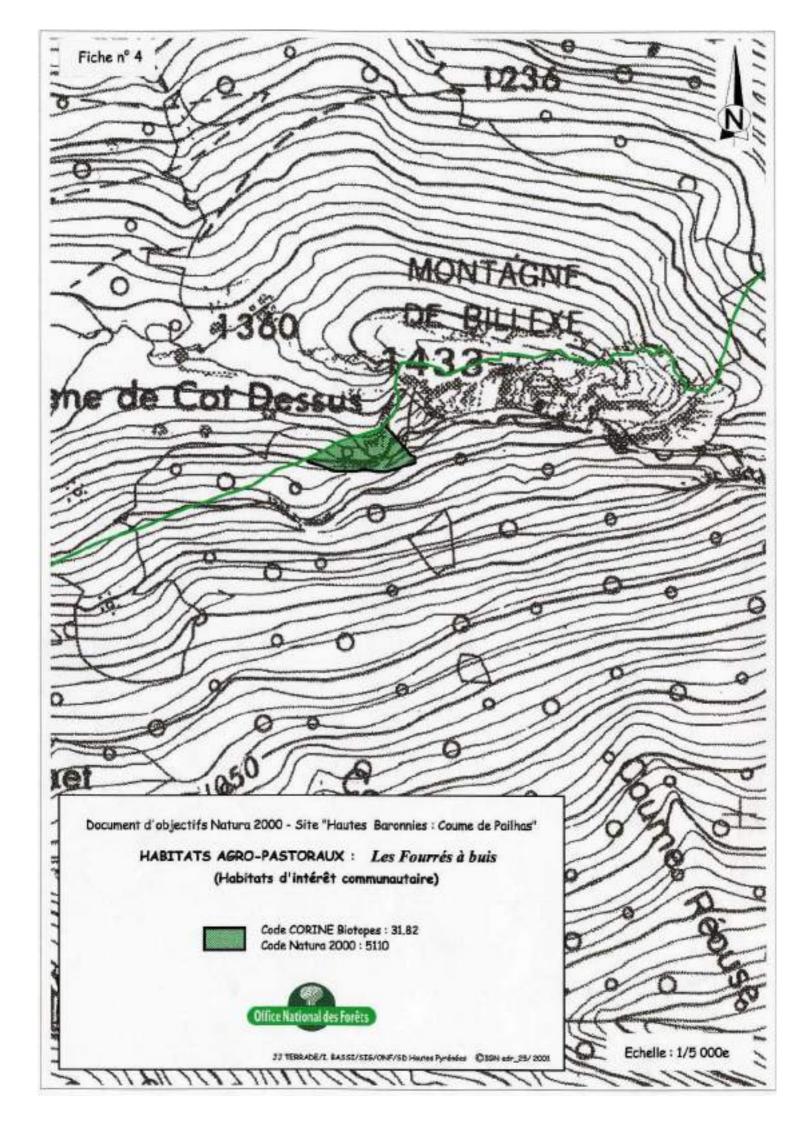
Objectifs de conservation

Nécessité de maintenir les milieux ouverts.

Etat de conservation

moven à mauvais

- (+) Présence du Brachypode penné
- (-) Recouvrement quasi total par le Brachypode penné
- (-) Taux d'embroussaillement fort (fougères, ronces)
- (-) Indice de régénération nul (prébois)



5110 Communautaire

FORMATIONS STABLES A Buxus sempervirens DES PENTES ROCHEUSES CALCAIRES (Berberidion p.)

Annexe I D.H

Occurrence

1 seule unité (n°27) ; secteur 0

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

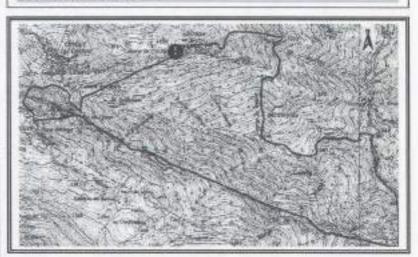
0,48 hn.

Description de l'habitat

Formations arbustives xérothermiques et calcicoles dominées par le buis depuis les basses altitudes jusqu'à l'étage montagnard.

Fourrés très localisés occupant des surfaces restreintes à caractère relictuel.

Localisation sur le site



Déclinaison phytosociologique

Manteaux calcicoles xérophiles à caractère subméditerranéens Berberidion p.

Pratiques actuelles

Estive (bovins et ovins) Limite de la zone de brûlage dirigé

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Une déprise agricole trop forte accélère les processus de colonisation arbustive préforestière.



O Photos : I. BASSI - 1001

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Buxus sempervirens Calluna vulgaris Juniperus communis Androsace villosa

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Habitat à évolution lente voire stable

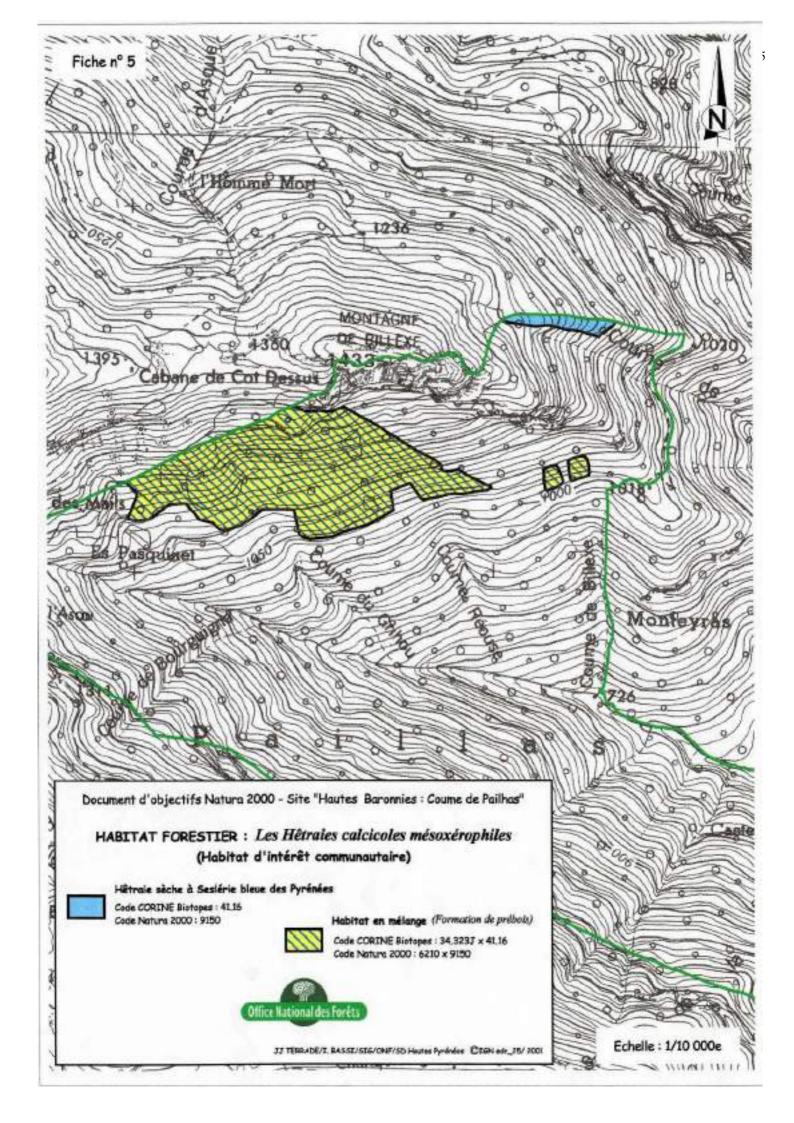
Etat de conservation

(Bon

malgré la présence de genévriers épars

Objectifs de conservation

Conserver l'habitat en l'état.



9150 Communautaire

HÉTRAIES CALCICOLES MÉDIO-EUROPÉENNES DU Cephalanthero-Fagion

Annexe I D.H

Localisation sur le site

Occurrence

4 unités

Secteur 0 : Hêtraie sèche à Seslérie des Pyrénées

Secteur 2: Hêtraie ouverte à Brachypode

Localisation sur le site

Dans le haut de la Coume du Gouttais et en versant sud.

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

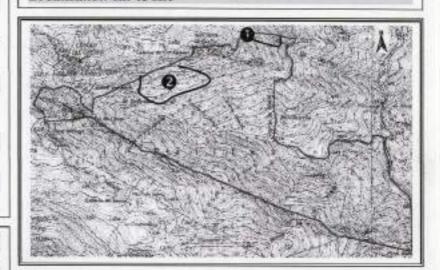
Superficie des entités cartographiées

Secteur 0: 1 ha / Secteur 0: 20.5 ha.

Description de l'habitat

Habitat méso - xérophile installé sur les versants, sur les crêtes ou les hauts de pentes de l'étage montagnard inférieur. Il s'établit sur des substrats calcaires des versants chauds

Ce type d'habitat est présent sur une partie sculement de la chaîne pyrénéeane et toujours sur de faibles étendues.



Déclinaison phytosociologique

Forêts calcicoles séches Cephalanthero-Fagenalia Cephalanthero-Fagion

Hêtraies.

Hêtraies à Seslérie bleue des Pyrénées

Pratiques actuelles

Activités cynégétiques

Parcelles forestières en repos.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- Habitat dont la structure irrégulière favorise une diversité écologique intéressante.
- La hêtraic est en parfaite dynamique avec les milieux associés.
- L'abondance en buis pourrait rapidement altères l'intégrité de ce type de hétraie.



O Photos: N. DRAFIER - ONE

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Habitat dominé par le Hêtre accompagné par le Frêne. l'Erable champêtre,...

La strate arbustive se compose de noisetier, de Houx ou encore de Buis dispersé en petites touffes.

La strate herbacée est assez reconvrante avec la Sesférie bleue, le Brachypode penné et des espèces d'orchidées. (Epipactis atrorubens et E. microphylla).

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Hêtraie résultant de la colonisation de pelouses diverses par des fruticées et de l'installation d'une strate arborescente. arrivée à maturité.

Etat de conservation



moyen

- (+) Hêtraie à Seslérie typique
- (-) Forte abondance en buis
- (-) Indice de régénération nul

Objectifs de conservation

- Conserver le mélange des essences dans le strate dominante.
- Maintenir un couvert pour conserver l'équilibre entre les strates arbustive et arborescente.

JJ TERRADE/I. BASSI/SIB/ONF/SD Houses Pyrénées (CIGN edr.,25/ 2001

Echelle: 1/10 000e

61.3(12)

8130 Communautaire

EBOULIS CALCAIRES DES PYRENEES

Armexe I D.H

Occurrence

3 unités : nº49 secteur 0

nº 10.2 et 37 secteur @

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

O: 0,42 ha O 0,58 ha. Total: 1 ha.

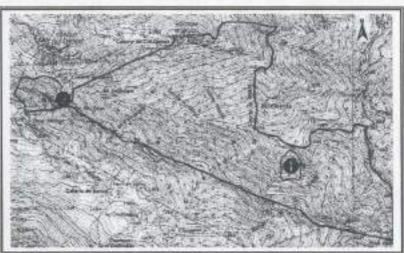
Déclinaison phytosociologique

Thlaspietea rotundifolii p.

Description de l'habitat

Eboulis calcaires le plus souvent grossiers, et instables.

Localisation sur le site



Pratiques actuelles

Parcelles forestières mises en repos et d'autres en exploitation. Chasse.

Exigences écologiques -Sensibilité -Menaces

Habitat sujet à la colonisation par le Buis et les fougères



C Photos : L BASSI - 2001

Etat de conservation

- 3 Bon à (2) moyen
- (+) Eboulis apparemment stables
- (-) Taux d'embroussaillement important (buis, ronces,...)

Espèces "indicatrices" de l'habitat

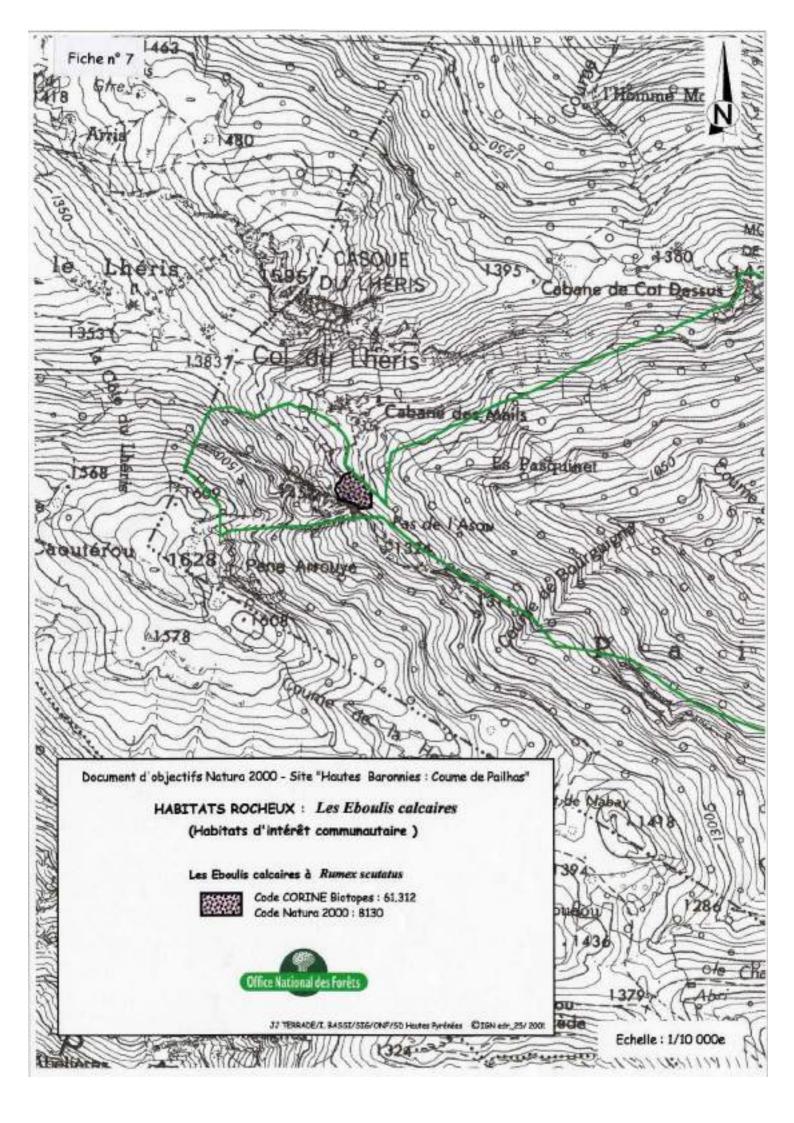
Aucune

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Formation naturelle en apparente stabilité.

Objectifs de conservation

Conserver l'intégrité de l'habitat assez bien représenté sur le site



8130 Communitaire

EBOULIS SECS CALCAIRES A RUMEX SCUTATUS

Annexe I D.H

Occurrence

1 seule unité (nº 19.1) Secteur 0

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

0,67 ha.

Description de l'habitat

Communautés plonnières des éboulis secs de l'Europe centrale sud - occidentale.

Ces formations se retrouvent aux étages montagnards et subalpin inférieur sur des substrats calcaires à calcschsiteux.

Localisation sur le site





C Photos: 1. BASSI - 2001

Déclinaison phytosociologique

Végétation des éboulis plus ou moins mobiles Thlaspietea rotundifolii

Stipetalia calamagrostis

Eboulis ouest-méditerranéens et éboulis thermophiles

Eboulis calcaires sub-montagnards Eboulis à Rumex scutatus

Pratiques actuelles

Zone forestière mise en repos. Chasse, randonnée pédestre.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

- Un sentier de randonnée pédestre menant au Col du Lhéris traverse l'unité : veiller à l'intégrité de l'habitat.
- Habitat colonisé par des orties

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Rumex scutatus, Gymnocarpium robertianum.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

L'éboulis se stabilise peu à peu et semble colonisé par l'unité limitrophe de pelouse n°20.

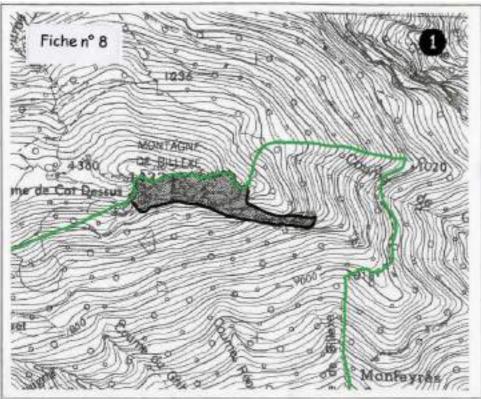
Objectifs de conservation

- · Conserver l'habitat en l'état
- Suivre son évolution et la progression des habitats de pelouse alentours.

Etat de conservation



- (+) Eboulis apparemment stable bien que traversé par un sentier de randonnée.
- Envahissement progressif par les orties









Document d'objectifs Natura 2000 - Site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas"

HABITATS ROCHEUX: Les Falaises et rochers calcaires (Habitats d'Intérêt communautaire)

Les Falaises et rochers calcaires

Code CORINE Biotopes: 62.12 Code Notura 2000 : 8212







JJ TERRADE/I. BASSI/SIG/ONF/SD Horres Pyrénées - ©IGN est-25/ 2001

Echelle: 1/10 000e

8212 Communautaire

VEGETATION CHASMOPHYTIQUE DES PENTES ROCHEUSES SOUS-TYPE CALCAIRE

Annexe I D.H

Occurrence

5 unités / 3 secteurs 0, 0, 0

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

8 ha.

Description de l'habitat

Falaises calcaires très représentatives de l'habitat décrit dans la littérature.

Milieu riche en espèces de l'avifaune et certainement en espèces végétales chasmophytes remarquables ou non.

Localisation sur le site



Déclinaison phytosociologique

Végétation des falaises continentales calcaires Potentilletalia caulescentis Falaises calcaires des Pyrénées centrales Saxifragion mediae

Pratiques actuelles

Zone forestière misé en repos. Aucune activité de loisirs. Poste de chasse sous la falaise de Billexe

Exigences écologiques -Sensibilité -Menaces

Aucune en l'état actuel des activités humaines s'exerçant sur le site.

© Photos: 1. BASSI - 2001

Falaise de Billexe

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Ce type d'habitat présente une grande diversité régionale de nombreuses espèces endémiques. Sur le site, une unité révèle la présence de l'Androsace hérissée (Androsace cylindrica ssp. hirtella).

Aspects dynamiques observés de l'habitat

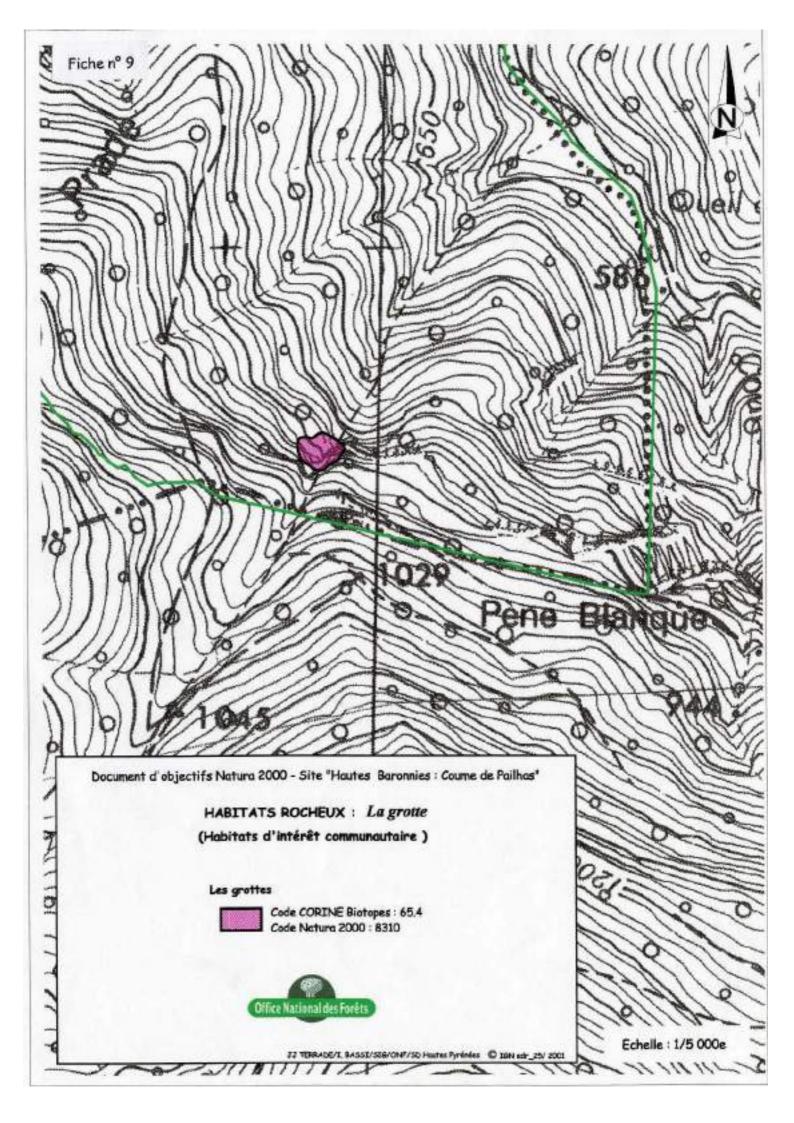
Formations en apparente stabilité.

Etat de conservation

Bon
 Aucune dégradation notoire

Objectifs de conservation

- Conserver les habitats en l'état pour assurer la pérennité des espèces en place.
- Maintenir et encourager l'absence d'activité sur ces falaises et aux alentours.



65.4

8310 Communautaire

GROTTES

Amece I D.H

Occurrence

I seule unité cartographiée (nº 14) ; secteur 0

Statut foncier / Statut de protection

Communal

Aucun

Superficie des entités cartographiées

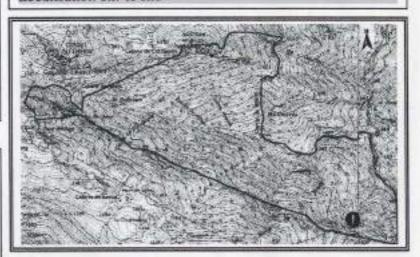
0.23 ha.

Description de l'habitat

Habitat humide et frais ;

Peu végétalisé, il représente toutefois un habitat remarquable par sa fonction d'accueil de colonies de chiroptères.

Localisation sur le site



Aucune décrite dans la littérature.

Déclinaison phytosociologique

Pratiques actuelles

Zone forestière mise en repos. Chasse.

Exigences écologiques - Sensibilité Menaces

Habitat potentiel de chiroptères donc sensible au dérangement par d'éventuelles activités de loisirs (spéléologie par exemple).

Espèces "indicatrices" de l'habitat

Aucune si ce n'est la présence d'espèces de fougères.

Aspects dynamiques observés de l'habitat

Aucune dynamique observée.

Remarques

Observation de chiroptères lors de la prospection.

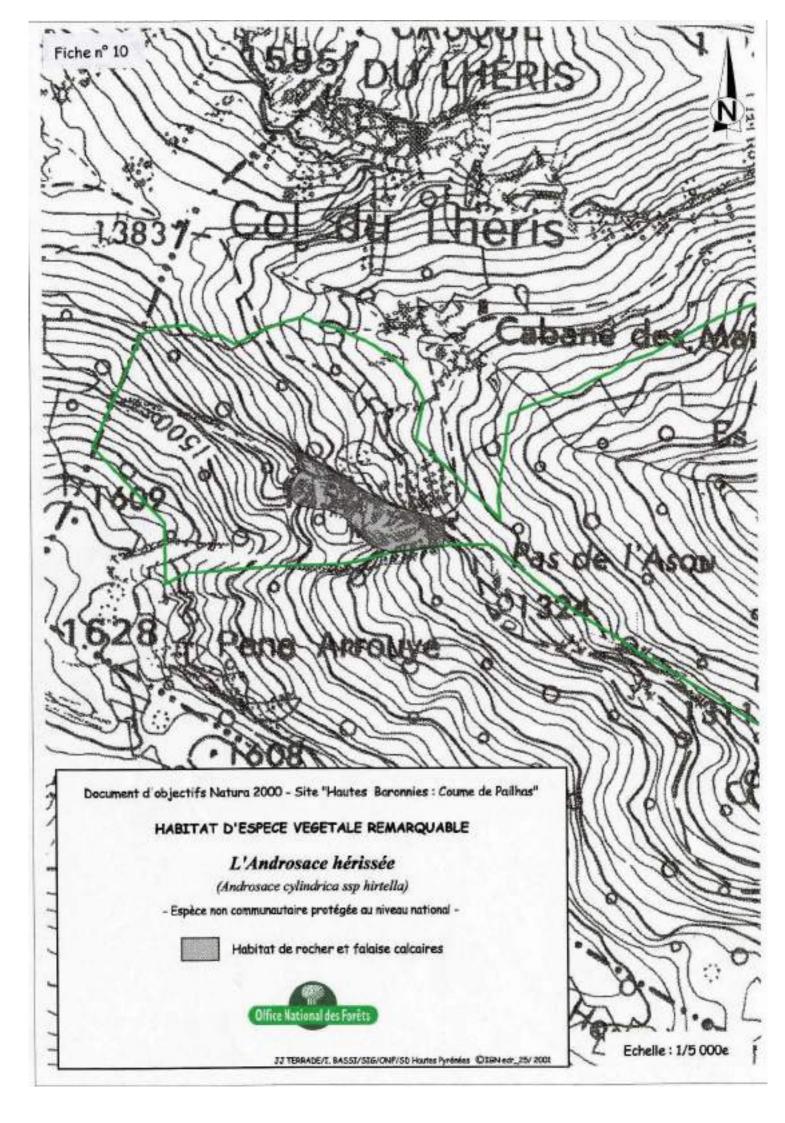
Etat de conservation

Bon

Aucune dégradation notoire

Objectifs de conservation

Conserver l'habitat en l'état tout en ayant une meilleure connaissance du fonctionnement des milieux souterrains.



ANDROSACE HERISSEE ANDROSACE CYLINDRICA SSP. HIRTELLA





© Photos: C. BERGES / CBNMP - 2001

DIRECTIVE HABITATS

Communautaire

Prioritaire

Annexe V Autre:

Annexe II

Annexe IV

AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Liste Nationale X

Conv Berne

Conv. Bonn Livre Rouge

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombreux coussinets sur rocher calcaire du Caoutérou Date d'observation : mois de Juin 2001 (pleine floraison)

Catégorie : Subendémique rare

Observateurs: C. BERGES / G. LARGIER - CBNMP

(2)

П

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Rocher calcaire exposé nord-est.

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION



- A Station peu connue et quasi inaccessible
- ☆ Pas de pratique d'escalade sur la falaise
- ☆ Population importante

PRATIQUES ACTUELLES

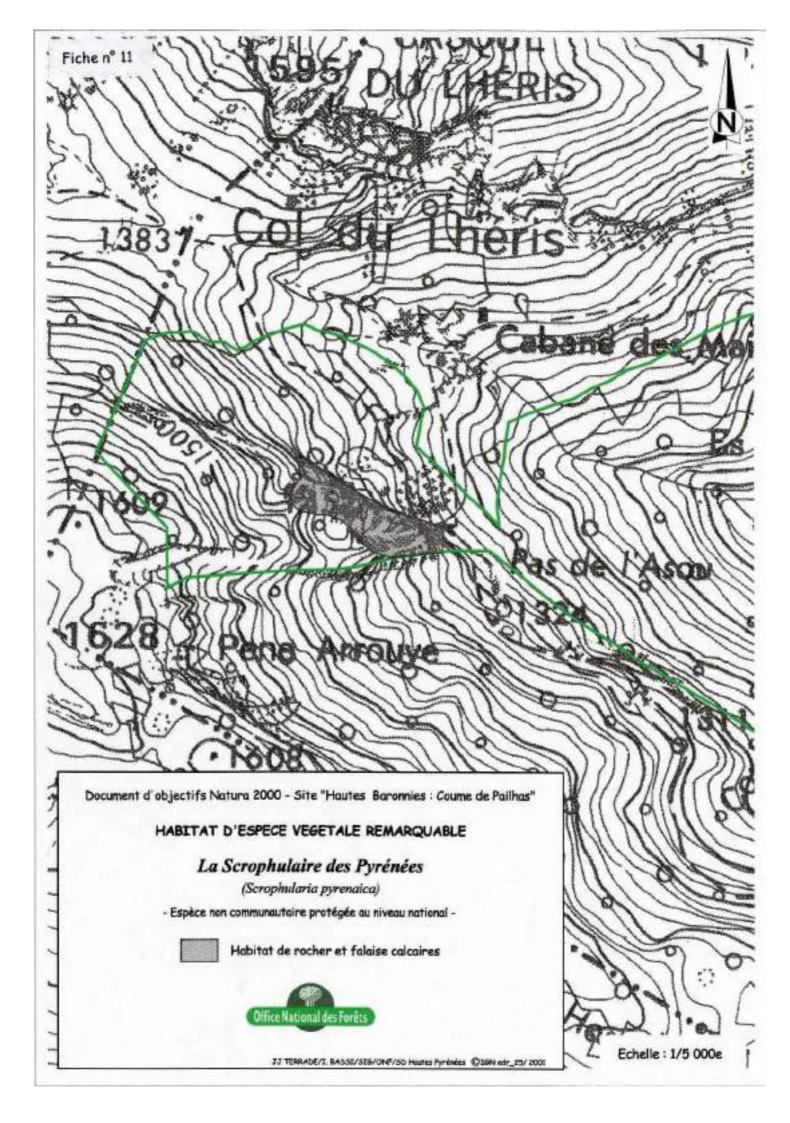
Zone forestière mise en repos définitif. Le rocher sert d'abri et de reposoirs pour les ovins.

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

Aucune, vu le peu d'activité humaine s'exerçant aux alentours de la station.

OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Suivi minimum de la station
- Recherche systématique sur chaque falaise.



SCROPHULAIRE DES PYRENEES SCROPHULARIA PYRENAICA



D Photo : G. LARGIER / CBNMP + 1998



© Photo: G. LARGIER / CBNMP - 1998

DI	RECT	IVE HABITATS	AUTR	ES ST	ATUTS DE PR	OTECTION
Annexe II		Communautaire	Liste Nationale	(8)	Conv Berne	083
Annexe IV		Prioritaire	Cenv. Bonn		U.I.C.N	
Annexe V		Autre:				

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombre d'individus : 1/4 pieds

Date d'observation : Août 1996

Observateur: G. LARGIER / CBNMP

DESCRIPTION DE L'HABITAT

Abris sous-roche; substrat calcaire.

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION

(2) Bon

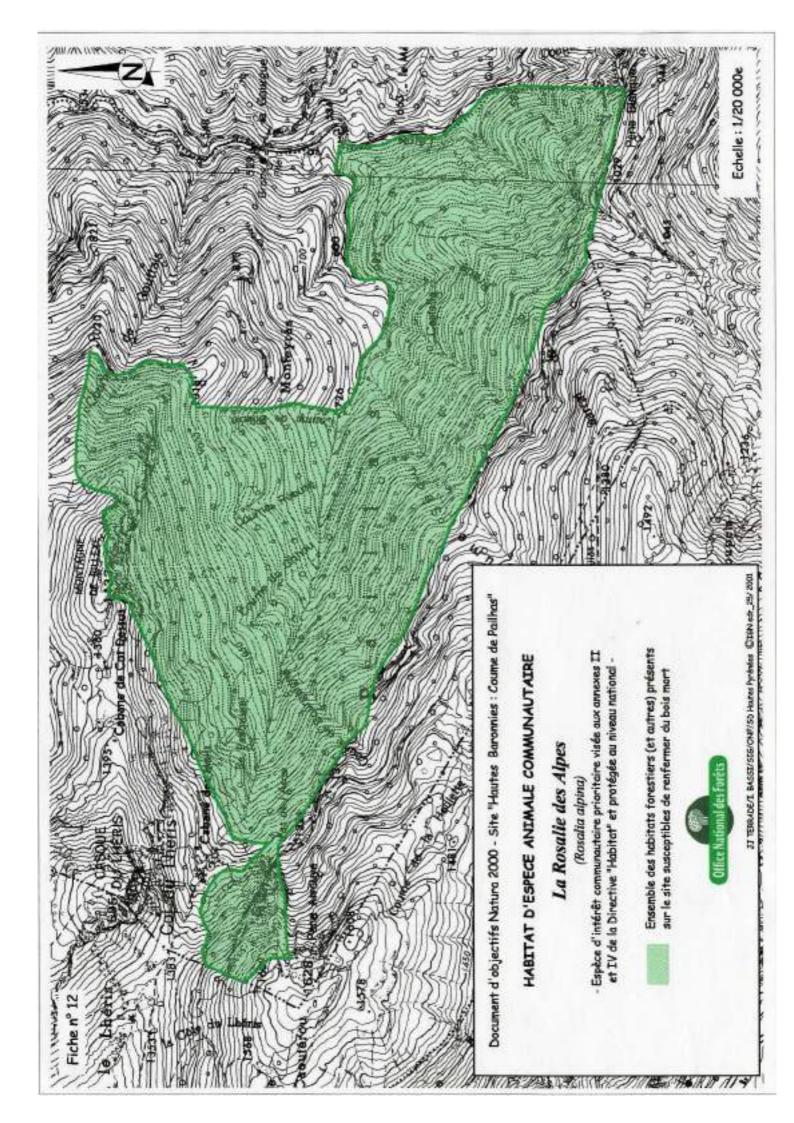
Mis à part la présence d'un individu consommé (abroutissement)

PRATIQUES ACTUELLES

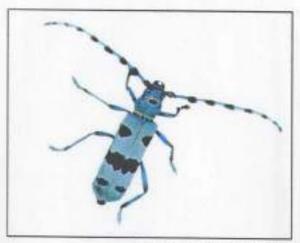
Activités pastorales

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'évaluer concrètement les menaces.



ROSALIE DES ALPES ROSALIA ALPINA







© Photo: 1. BASSI - 2011

DIRECTIVE HABITATS

Annexe II (3) Annexe IV

Communautaire (8)

Prioritaire 033

Annexe V Autre :

AUTRES STATUTS DE PROTECTION

Liste Nationale IXI

X

Conv Berne Conv. Bonn

U.I.C.N (8)

Livre Rouge

OBSERVATION SUR LE SITE

Nombre d'individus : I seul observé en voi puis posé

Date d'observation : Fin du mois de Juillet 2001

Observateur: L BASSI / ONF 65

DESCRIPTION DE L'HABITAT

La larve se développe dans les bois morts de hêtre, de frênc ou de saule. L'espèce se rencontre généralement dans les hétraies, les aulnaies et les saulaies à toutes les altitudes

ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION

(C) Bon

OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Maintien de bois morts, debouts ou sur le sol.
- Maintien des hétrales

PRATIQUES ACTUELLES

Sylviculture : 2/3 de la série forestière mise en repos et 1/3

reste en exploitation

Activités cynégétiques et pastorales

SENSIBILITE - ALTERATIONS - MENACES

Espèce menacée dans certains pays de la communauté européenne (Royaume Uni, Benelux, Allemagne) où la raréfaction de cette espèce semble liée à l'exploitation de gros hêtre et à l'enrésinement.

Elle ne semble pas menacée sur le site; ceci tant que la gestion sylvicole s'exercera dans certaines modalités.

Tableau n°1: Evaluation non exhaustive des effectifs en bêtes en estives sur le site

DATES EN ESTIVE	nai / 20 oct.	15 mai / 50-60 15 sept.	iin / Par 30	(20-60)	tai / 120	out 15-20 oct.	~65-70	~170-180	, ,	Aucune donnee	piccisc	> 250
DA	Fin mai ,		Mi juin mi oct.		10 mai / 15 nov.	Début juin / 15- 20 oct.			*			
PARCOURS DES TROUDEAUX*	Bovins sur la pelade de Billexe les jours de mauvais temps sinon le plus souvent vers le Casque du Lhéris.	Les ovins se cantonnent à la Cabane des Mails (rarement près de la Cabane de Billexe); le reste du temps le troupeau se dirige vers le Casque du Lhéris.	Les bovins viennent se rafraîchir près de la Cabane de Billexe en Juillet/Août puis se rapprochent du Col et du Casque du Lhéris.	Ne montent plus ses bêtes en estives depuis le printemps 2001.	Les brebis se cantonnent au versant nord du Casque du Lhéris et se rafraîchissent quelques fois sur la pelade nord de Billexe.	Les bêtes passent la majeure partie de l'estive à l'ombre dans les hêtraies claires (pré bois) en versant sud de Billexe. S'il fait trop chaud elles partent vers le Col du Lhéris.	Bovins	Ovins	Bovins	Ovins	Equins	TOTAL: BÊTES EN ESTIVE
NATURE DES TROUPEAUX	Bovins	Ovins	Bovins	Ovins	Ovins	Bovins						I. Brtes
SUIVI DES TROUPEAUX	Pas de gardiennage ; visite 1 fois / mois.	Visite 1fois / 15 jrs.	Visite 1 fois / semaine.	Id.	Visite 1fois / 15 jrs.	Visite 1 fois / semaine.	Ts A	ne a Asque		n, Banios, Asté)		TOTA
GESTIONNAIRE DES ESTIVES	Groupement pastoral d'Asque	Ĭď.		.pI		Id.	1	10 IAL beles de la commune d'Asque		TOTAL Bêtes extérieures (Campan, Banios, Asté)		
ELEVEURS	Philippe LABAT	André/Lucienne	SAKKAI	Marie-Louise JACOMET		Yvon CAZALAS	H HOH	IOIAL D		TOTAL Bêtes e		

^{*} Le parcours des troupeaux se résume ici à la citation des lieux les plus fréquentés par les différents troupeaux.

Le site ne révèle que très peu de surface pâturable (total des surfaces en pelouses et pré bois ~ 25 ha); de ce fait, seuls les troupeaux habitués à rester en estive sur ces surfaces sont pris en compte dans le Total « Bêtes en estive sur le site ». Remarque

20 TOTAL: BÊTES EN ESTIVE SUR LE SITE

II.2 Les activités humaines

a. Les pratiques pastorales

Elles regroupent le pâturage en estives et le brûlage dirigé. Les parcours précis des troupeaux ne sont pas connus et il n'existe aucun gardiennage continu et systématique. La réciprocité de la montagne fait que d'autres troupeaux étrangers au groupement pastoral d'Asque fréquentent les estives. Enfin, les équipements semblent satisfaisants. Il convient de rappeler que seulement 10 à 20% du site est concerné par ces pratiques.

b. La gestion forestière

Les limites du site concordent exactement avec celles de la 3^{ème} série forestière de la forêt communale d'Asque. Cette dernière est composée de deux groupes : un groupe d'exploitation et un groupe mis en repos. (Cf. carte d'aménagement forestier).

c. La chasse, la pêche et la randonnée pédestre

L'ensemble du site est un territoire de chasse. La pêche ne s'exerce que de manière marginale en limite est du site sur les rives de l'Arros. Il en est de même pour la randonnée pédestre ; la fréquentation touristique sur le site est minimale.

d. Autres activités de loisirs

En matière d'escalade, le Comité départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) n'envisage actuellement aucun projet d'équipements des falaises de la montagne de Billexe.

III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET REFLEXIONS

III.1 Etat de conservation des habitats et des espèces

La majorité des habitats sont dans un état de conservation moyen. Seules quelques unités de pelouses (*Mesobromion* pyrénéen) sont dans un état mauvais de part la forte abondance de fougères qui altèrent largement l'intégrité et la typicité de ce type d'habitat.

L'absence de données passées sur les stations et populations d'espèces animales et végétales remarquables et/ou communautaires ne nous permet pas de dresser un réel diagnostic. Les inventaires réalisés lors de l'élaboration du docob serviront donc de référence pour les années à venir. Ainsi au bout des 6 ans, nous pourrons établir un premier bilan.

III.2 Dynamique et facteurs d'évolution observés

Dynamique globale observée au cours du temps

L'analyse des photos aériennes permet en général de visualiser de manière satisfaisante les modifications survenues sur le site au cours des années.

En ce qui concerne le site "Hautes Baronnies : Coume de Pailhas", nous nous sommes intéressés aux zones ouvertes et à leur étendue sur une période d'environ 40 ans. Elles sont observables sur des photos datant de 1951 (que nous considérons comme un témoin) et le sont toujours dans la campagne IGN de 1994.

Dynamique observée au sein de chaque type d'habitat

Tout habitat est voué à subir des transformations tant au niveau morphologiques que floristiques et cela bien souvent sous l'effet de la dynamique naturelle. Le diagnostic écologique effectué nous a permis de distinguer quatre tendances d'évolution - régression au sein des habitats inventoriés :

① L'ensemble des habitats forestiers révèle une forte abondance en buis.

Le Buis a un effet néfaste sur les régénérations de hêtre et de sapin qui, quand elles sont présentes, sont étouffées par l'arbuste. Ce phénomène s'observe aussi bien en versant sud qu'en versant nord.

Nous écarterons néanmoins la tillaie sèche qui représente au niveau phytosociologique l'association du *Buxo-Tilietum* et dans laquelle les proportions Buis - Tilleul sont respectées.

- 2 Les milieux herbacés, apparaissant ouverts sur les photos aériennes, sont en réalité pour la plupart envahis par les fougères et les ronces.
- 3 Les formations naturelles à Buis en fourrés stables apparaissent en mélange avec des genévriers.
- 36 OFFICE NATIONAL DES FORETS / Agence des Hautes Pyrénées Document de synthèse

4 Les habitats d'éboulis calcaires ne présentent pas de dégradation particulière. Ils sont néanmoins colonisés par des orties et autres plantes nitrophiles lorsqu'ils sont situés en pied de falaises et servent de reposoirs à bétail.

III.3 Objectifs généraux de conservation

Qu'elles soient au niveau écologique ou qu'elles concernent les activités humaines se pratiquant sur le site, les analyses effectuées nous ont permis de dégager divers niveaux d'enjeux et de formuler les objectifs suivants :

OBJECTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUE

- ➤ Maintien des milieux ouverts ou mi-ouverts (Niveau d'enjeu I et II)
- ➤ Conservation des forêts de ravins en l'état (Niveau d'enjeu I et II) et approfondissement des connaissances quant à leur dynamique naturelle.
- ➤ Sauvegarde des différents types de hêtraies dans leur état actuel (Niveau d'enjeu II et III) et suivi de la dynamique du buis au sein de ces formations.
- ➤ Maintien des populations d'espèces remarquables (Niveau d'enjeu II)

Mis à part les falaises et les rochers calcaires abritant des espèces remarquables, les habitats d'éboulis ne présentent aucun enjeu notoire.

OBJECTIFS D'ORDRE SOCIO - ECONOMIQUE

- ▲ Maintien des activités pastorales
- ➤ Maintien des activités de loisirs (chasse, randonnée pédestre,...)
- ➤ Continuité dans la gestion forestière et approfondissement des connaissances quant à son implication dans la conservation des habitats naturels remarquables.

OBJECTIFS/STRATEGIES CONSERVATOIRES PROPOSITIONS DE GESTION ET SUIVIS

I. DEFINITION DES STRATEGIES D'ACTIONS

- I.1 Rappel des objectifs conservatoires
 - ➤ Maintien des milieux ouverts ou mi-ouverts (Niveau d'enjeu I et II)
 - ➤ Conservation des forêts de ravins en l'état et approfondissement des connaissances quant à leur dynamique naturelle(Niveau d'enjeu I et II)
 - ➤ Sauvegarde des différents types de hêtraies dans leur état actuel (Niveau d'enjeu II et III)
 - ➤ Maintien et suivi des stations d'espèces animales et végétales remarquables (Niveau d'enjeu II)

I.2 Définition des stratégies d'action

Pour atteindre ces objectifs de conservation, il nous faut mettre en place des stratégies d'actions. La surface du site étant de 300 ha, nous pouvons nous permettre d'énoncer les stratégies d'actions par type d'habitat. Aucun secteur d'action n'a été défini.

HABITATS NATURELS

Objectif | : Proposition de mise en place d'un CAD Ecobuage pour les surfaces actuellement brûlées et poursuite du dispositif PHAE pour le reste des estives.

Stratégie A: X A1: Eviter l'envahissement des pelouses mésophiles et xérophiles par les fougères et/ou le buis en pratiquant le brûlage dirigé selon un rythme plus régulier dans le temps et en appliquant une pression pastorale plus importante.

→ Actions Pastoralisme

X A2 : - A 21 : Conserver les formations de pré-bois; → Action Forêt 3

- A 22 : Veiller à la régénération naturelle du hêtre → Action Forêt 3

X A3 : Veiller à l'homogénéité des formations stables à buis

→ Actions Pastoralisme

Type de mesures à prendre : GESTION & SUIVI

Objectif II : Conserver les forêts de ravins en l'état

Stratégie B: X B1: Eviter toute intervention sylvicole planifiée au sein des peuplements aussi

bien en zone de repos que dans le groupe dit de production. → Action F1

X B2 : Suivre l'évolution de ces formations (dynamique, composition

floristique,...).→ Action F2

Type de mesures à prendre : GESTION & SUIVI

REMARQUES POUR LES TILLAIES DE RAVINS

Dans le contexte actuel, les zones renfermant des habitats de tillaies de ravins n'ont aucune valeur économique. C'est pour cela qu'il n'y a pas lieu de prévoir un dédommagement pour la commune propriétaire.

Pour rendre l'action opérationnelle, il faut faire un **ajustement au présent plan d'aménagement** de la forêt en cours et préciser que *lors des opérations sylvicoles prévues dans la zone de production par l'aménagement forestier, il faudra éviter toute intervention sylvicole planifiée dans les zones d'habitats d'intérêt prioritaire*. C'est à dire que lors des passages en martelages, le personnel prendra soin de ne pas traverser les « poches » d'habitats d'intérêt prioritaire.

Objectif III: Conserver les hêtraies sèches

Stratégie C : **x** C1 : Surveiller l'avancée du buis et la régénération naturelle des peuplements.

→ Action F3

Type de mesures à prendre : SUIVI

REMARQUE CONCERNANT LA PRATIQUE DU BRULAGE DIRIGE

On se retrouve dans le cas où les modes de gestion de deux habitats d'intérêt communautaire peuvent être contradictoires. Pour mémoire, l'habitat de hêtraies sèches se retrouve en mélange avec des pelouses calcaires à Brachypode. L'analyse a montré que le brûlage est nécessaire pour maintenir les pelouses ouvertes et que cette pratique ne peut pas s'effectuer autrement qu'en traversant la hêtraie sèche. Or, il n'y a pas d'enjeu de production forestière en versant sud ; de fait, l'enjeu de conservation est plus fort pour la pelouse et la pratique de brûlage doit perdurer.

Cependant, même si on peut dire que la pratique n'est pas « destructrice » pour la hêtraie, il conviendra de suivre l'évolution de cet habitat forestier (état sanitaire, indice de régénération, dynamique du sous bois,...).

HABITATS D'ESPECES

Objectif IV: Maintenir et suivre les populations d'espèces remarquables

Stratégie D : **X** D1 : Pérenniser l'habitat de la Rosalie des Alpes → Action Rosalie

x D2 : Déterminer les espèces de chiroptères présentes dans les grottes

→ Action Chauves souris 1 & 2

X D2 : Suivre annuellement les stations d'espèces remarquables (Androsace,

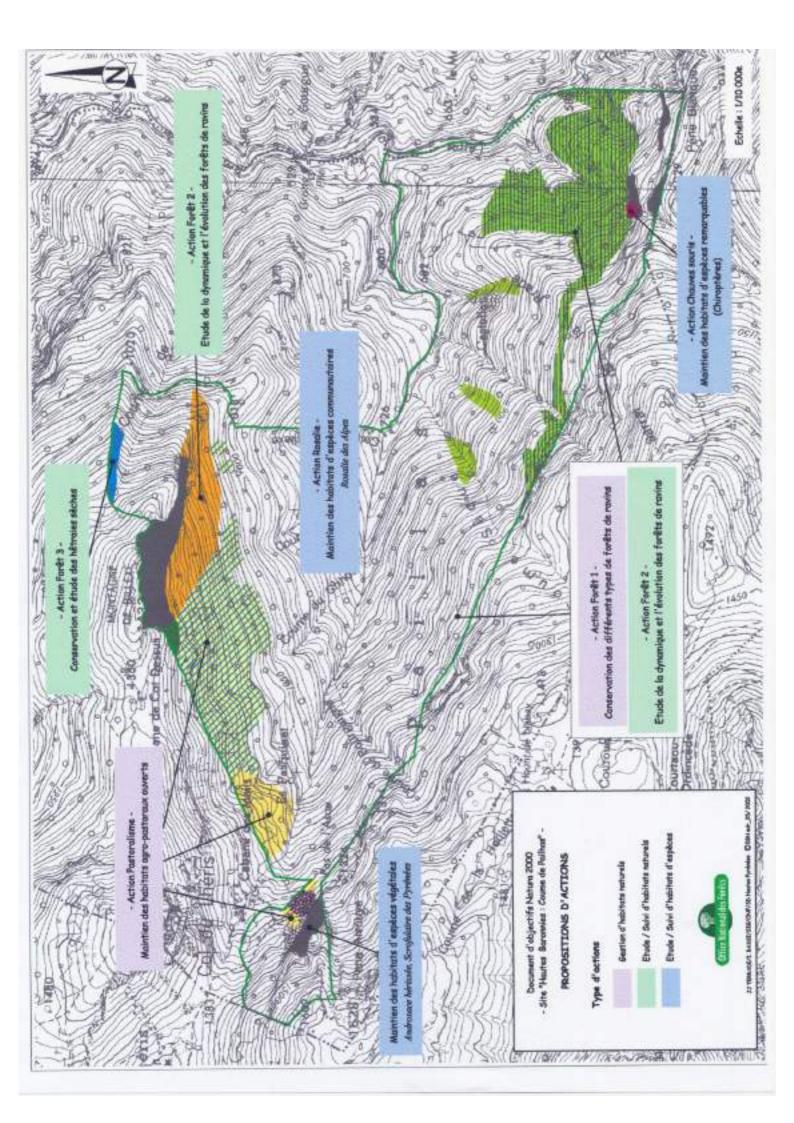
Scrofulaire)

Type de mesures à prendre : GESTION & SUIVI

1.3 Remarques concernant la chasse et la randonnée pédestre

En l'état actuel des connaissances, les activités cynégétiques et les actions de régulation des nuisibles ne sont pas dérangeantes au sein du site envers les habitats naturels et les habitats d'espèces étudiés dans le présent document.

L'activité de randonnée pédestre ne l'est pas non plus ; l'effort d'entretien des sentiers existants par la commune doit être perpétué.



II. RECAPITULATIFS ET DEFINITION DES PROTOCOLES DE SUIVIS

II.1 Récapitulatifs des actions

→ FICHES ACTIONS

◆ Pastoralisme

Proposition de mise en place d'un CAD Ecobuage pour les surfaces actuellement brûlées et poursuite du dispositif PHAE pour le reste des estives.

◆ Forêt 1 Conservation des types de forêts de ravins à buis

◆ Forêt 2 Etude de la dynamique et de l'évolution des forêts de ravins

◆ Forêt 3 Conservation et suivi des hêtraies sèches

◆ Rosalie / Chauves souris 1 & 2

Maintien des habitats d'espèces animales communautaires

Dans un souci de clarté et de fonctionnalité, l'ensemble des actions sont localisées sur une carte jointe ci contre.

Remarque

La réalisation de la fiche action Pastoralisme s'est en outre appuyée sur l'étude pastorale réalisée par l'ONF pour le groupement pastoral d'Asque; l'analyse des types de végétation et la détermination des valeurs pastorales ont permis d'affiner les réflexions pour le projet de mise en place d'un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE); cette mesure est aujourd'hui (en 2005) obsolète!

Cf Mesure Ecobuage pourrait être reprise dans un projet de CAD (Contrat d'Agriculture Durable) qui est l'outil proposé actuellement.

II.2 Protocole de suivis à mettre en place

a. Les habitats forestiers

En ce qui concerne les actions Forêt 2 et Forêt 3, une étude de la dynamique des peuplements et/ou celle du buis est envisagée. Il conviendrait de mettre en place un protocole de suivi au sein de chaque type d'habitat forestier qu'il se trouve en zone de production ou non, au sein d'un parquet de régénération ou non.

Pour cela il est essentiel de mettre en place une série de placettes de référence ; nous retiendrons pour cela la méthode connue utilisée par ailleurs ¹. (Cf. détail du protocole pages suivantes).

Autant dire que le pas d'observation (de 5 à 10 ans) est très long et dépasse de loin la durée même du Docob (6 ans).

Un relevé floristique sera effectué au sein de chaque placette (relevé phytosociologique ou linéaire); il permettra d'approfondir les connaissances sur le cortège floristique présent dans chaque type d'habitat et son évolution au cours du temps.

PROTOCOLE DE SUIVI DES PEUPLEMENTS FORESTIERS

Fiche de renseignements de la placette

Date		
Observateur		
N° de la placette		
Coordonnées GPS centre		
N° parcelle forestière	+ indication du traitement (re	epos ou exploitation)
Exposition		
Pente		
Type de station		
Type de peuplement		
Essence dominante		
Hauteur		
Essences secondaires		

¹ PIEL. A & WORDSWORTH V. 1996. *Mise en place de placettes de suivi permanent en réserve naturelle non exploitable forestière*. Rapport de stage FIF-ENGREF. 31 pp.

^{44 -} Office National des Forets / Agence des Hautes Pyrénées - Document de synthèse

Inventaire au sein de la placette par transect

Pour chaque arbre :

Essence	
Hauteur	
Diamètre	
Origine	T si Taillis / FP si arbre Franc Pied
Localisation	
Strate	1 ou régénération : 0 à 8 m 2 : 8 à 16 m 3 : 16 à 24 m 4 : 24 à 32 m
Sanitaire	Classe 0 : Absence de symptômes de dépérissement Classe 1 : Rameaux desséchés dans la périphérie du houppier Classe 2 : Branches desséchées dans le houppier mais < 50% Classe 3 : Branches mortes composant plus de 50% du houppier Classe 4 : Houppier ou arbre mort Classe 5 : Chablis ou volis récent Classe 6 : troncs au sol en cours de décomposition
Buis	% de recouvrement ; physionomie,

Régénération	Notée par quart de placette ; abondance de 0 à 3 0- Absence de régénération 1- Régénération présente 2- Régénération suffisante 3- Régénération abondante
Chablis	Oui ou non et Cf. fiche Chablis

Il conviendra de préciser quelles types d'activités s'y pratique (parcours des troupeaux, brûlage, coupes,...)

> Pour chaque chablis :

Essence	
Niveau de vieillesse	récent (- de 10 ans) ou vieux (+ de 10 ans)
Origine	T si Taillis / FP si arbre Franc Pied
Diamètre	
Localisation	
Sanitaire	Classe 0 : Absence de symptômes de dépérissement Classe 1 : Rameaux desséchés dans la périphérie du houppier Classe 2 : Branches desséchées dans le houppier mais < 50% Classe 3 : Branches mortes composant plus de 50% du houppier Classe 4 : Houppier ou arbre mort Classe 5 : Chablis ou volis récent Classe 6 : troncs au sol en cours de décomposition

b. Les habitats d'espèces végétales

Une fiche taxon et station sera effectuée tous les ans pour les stations d'Androsace hérissée et de Scrofulaire des Pyrénées connues. Le cas échéant, chaque nouvelle station devra être répertoriée et ajoutée au suivi.

c. Les habitats d'espèces animales

A chaque rencontre de Rosalie, il conviendra de noter le lieu, la date d'observation, le nombre d'individus et de transmettre l'information à l'animateur du Docob qui se chargera de relayer l'information auprès des experts. Cette espèce assez commune dans les forêts pyrénéennes ne demande pas d'investigations particulières ni de suivis lourds. Le relevé de sa présence le cas échéant au cours des 6 ans semble amplement nécessaire.

A (:	Conservation des milieux ouverts par le maintien	PASTORALISME
Action	de la gestion agro pastorale extensive existante et une pratique	Dulanité . 4
	raisonnée de l'écobuage	Priorité : 1

Contexte	La majorité des estives se situent en dehors du site. Néanmoins, la gestion des milieux agro pastoraux d'intérêt communautaire présents dans le site est à approcher de manière globale c'est à dite non plus à l'échelle du site mais à celle de l'unité pastorale toute entière.
	□ Dalousa calcaira más aváranhila = mas abramian nuránáan (CP 34 333 I / IIE

Habitats de la DH concernés :	➤ Pelouse calcaire mésoxérophile = mesobromion pyrénéen (CB 34-323J / UE
	6210) – communautaire Fiche Habitat H3
	➤ Hêtraie mésoxérophile sur pelouse calcaire = Habitat en mélange (41-16 x 34-
concernes.	323J / UE 9150 x 6210) – communautaire Fiches Habitats H5 et H3
	Fruticées à Buis (CB 31-88 / UE 5110) – communautaire Fiche Habitat H4
Objectifs :	Conserver les habitats d'intérêt communautaire ouverts en y maintenant une activité
	pastorale extensive et des pratiques traditionnelles (écobuage)

Pratiques actuelles :	La gestion des estives est assurée par le groupement pastoral d'Asque qui regroupe des éleveurs d'ovins et de bovins. Le site Natura 2000 offre des lieux d'ombre où viennent s'abriter essentiellement des bovins. La pratique de l'écobuage est courante sur le site y compris dans les zones de sous bois.
Changements attendus :	 Prise en compte des zones d'estive inclues dans le site Natura 2000 par un projet de CAD (mesure Ecobuage) du groupement pastoral sur les surfaces brûlées actuellement Pas de changement quant à la gestion du reste des estives = reconduction du contrat PHAE en cours.
Périmètre d'application :	 → Surface totale de l'unité pastorale n°134 : 139 ha. → Surface totale des habitats pastoraux inclus dans l'unité pastorale n°134 : 26 ha. Habitat en mélange * unité 4 (0,31 ha) * unité 6 (19,92 ha) * unité 7 (0,27 ha) Mesobromion pyrénéen * unité 8 (4,34 ha) Fruticées à buis * unité 27 (0,48 ha)
	→ Surface totale des habitats pastoraux non inclus dans l'unité pastorale n°134 : 0,5 ha. Mesobromion pyrénéen * unité 19.2 (0,15 ha) * unité 20 (0,34 ha)
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Mesure 1	Maintien d'une activité pastorale extensive sur le site (Mesure 19.3)	
	➤ Reconduction du contrat PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale) 19L	
Coût estin Cf Contrat	natif de la mesure 1 PHAE	

PHAE (PRIME HERBAGERE AGRO ENVIRONNEMENTALE)

→ Cf Cahiers des charges des mesures agroenvironnementales départementales en vigueur

❖ ACTIONS 19B A 19 Q DE LA PHAE

Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (estives, alpages, landes, prairies naturelles jamais retournées)

Mesure 2	Développer une aide technique aux éleveurs (formation, encadrement, acquisition de matériel) pour la réalisation des brûlages dirigés Motiver le rattachement du groupement pastoral à une Commission Locale d'Ecobuage (CLE)	
	> Mesure 1905A01 (CAD)	
	→ Cf <u>Cahiers des charges</u> des mesures agroenvironnementales régionales en vigueur	
Coût estimatif de la mesure 2		
Cf ci dessous		

Ecobuage raisonné (mesure 1905A01)

(ou brûlis) si action convenable pour le milieu selon avis comité technique.

Réalisation du brûlage une fois au cours des 5 ans, la première année sauf cas de force majeure

Participation obligatoire aux réunions de planification des feux réunissant services pastoraux et forestiers, pompiers, chasseurs, naturalistes.

Action collective

Aide de base : 44,46 Il /ha/an Aide si CAD : 53,36 Il /ha/an Marge Natura 2000 : Cas général : 20 %

Exemple:

Feux non planifiés et réalisés sans concertation entre éleveurs eux-mêmes et entre éleveurs et autres usagers.

Simple respect de la réglementation sur l'incinération des végétaux.

-préparation de la parcelle, débroussaillage manuel des bandes coupe-feux (débroussailleuse portée) :

1,5 j x 8 h x 95 F/h = 1 140 F/ha

-surveillance du feu : 1 j x 8 h x 75 F/h = 600 F/ha Total surcoûts: (760 + 600) /5 = 348 F/ha/an

Nature de l'action :	Mesure 1 et 2 Mesure de gestion des habitats naturels et habitats d'espèces Mesure de soutien à l'activité pastoral		
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Groupement pastoral d'Asque, commune d'Asque et autres communes concernées (éleveurs extérieurs), corps des sapeurs pompiers locaux		
Mise en œuvre / Partenaires	Chambre d'agriculture, le Centre de Ressources Pastorales et de Gestion de l'Espace (CRPGE), DDAF, Office National des Forêts		
Modalité de l'aide :	Mesures 1 et 2 Contrat Natura 2000, MAE dans CAD, MAE dans le cadre de la PHAE		
Montant de l'aide :	A préciser suivant les mesures choisies dans les contrats		
Outils financiers :	*Fonds CAD, MAAPAR *Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement *Fonds de Gestion des milieux Naturels FGMN * Conseil général et conseil régional		

Durée de mise en œuvre :	Mesure 1 Sur 5 ans (Année 1 à 5) Mesure 2 Dès l'année 1
Objets de contrôles :	Respect des engagements des cahiers des charges lors de contrôles terrain
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation :
illuicateurs de suivi .	Signature de CAD, surfaces engagées dans les contrats

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB
64 euros /ha/an
Dans le cadre d'un Contrat CAD et avec la majoration Natura 2000 de 20%

Action	Compoundion dos habitats favortions de fauête de veries	FORET 1
Action	Conservation des habitats forestiers de forêts de ravins	Priorité : 1

Contexte Les forêts de ravins représentent le seul habitat d'intérêt prioritaire du site.

Habitats de la DH concernés :	 *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H1 *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) en mélange avec de la hêtraie mésophile à Hellébore vert – prioritaire Fiche Habitat H1 *Tillaies sèches à buis (CB *41-45 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H2
Objectifs :	Eviter toute intervention sylvicole planifiée au sein des unités d'habitat présentes à l'heure actuelle dans le groupe de production forestière (coupe, création de desserte, débardage,)

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Le site correspond exactement aux contours de la 3ème série de la forêt. Cette série est dite « d'intérêt écologique particulier ». Le mode de traitement des parcelles est pour partie la futaie irrégulière de hêtre dans un but de production ligneuse (nombreux invendus) et pour le reste une mise en repos pour la conservation des milieux naturels et les espèces. <i>Cf carte d'aménagement</i>
Changements attendus	Ajustement de l'aménagement forestier pour que les zones d'habitats d'intérêt prioritaire ne soient concernées par aucune coupe ni desserte ni travaux.
Périmètre d'application :	⇒ Surface totale d'habitats situés en zone de production : ~ 8 ha sur une surface totale du groupe de production de 112 ha. <i>cf. Carte des habitats</i> Détail par parcelle : Parcelle 22 et 23 : 0,96 ha / Parcelle 23 : 1,67 ha / Parcelle 24 : 5,6 ha.
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

....

Mesure 1

Intégration des données sur les habitats dans l'aménagement forestier et ajustement des pratiques forestières

Eviter toute intervention sylvicole planifiée dans les zones d'habitats d'intérêt prioritaire lors des opérations sylvicoles prévues dans la zone de production par l'aménagement (le personnel forestier veillera à ne pas traverser les unités d'habitats de tillaies lors des martelages ; l'habitat de tillaie ne devra pas être parcouru par une coupe).

Coût estimatif de la mesure 1 : 0 euros

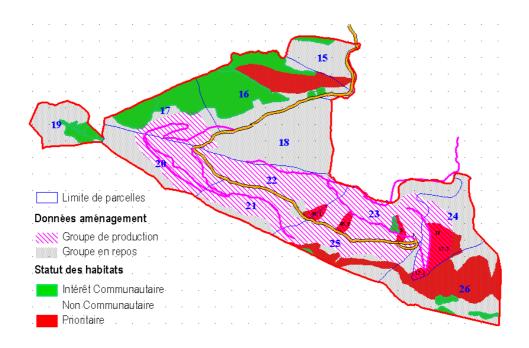
Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	La commune d'Asque, Office National des Forêts.
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

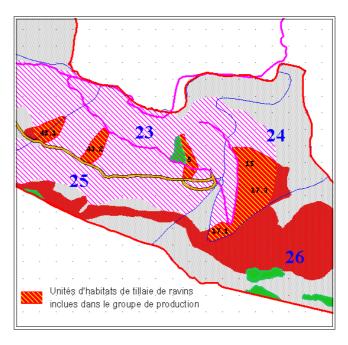
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation :	ı
	- Ajustement de l'aménagement et du programme de coupes	ı

Calendrier prévisionnel :

Mesure 1 Dès la première année de mise en place du Docob

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB 0 euros





_	Componentiam of antici dea habitata famatiam da famita da manina	FORET 2
Action	Conservation et suivi des habitats forestiers de forêts de ravins	Priorité : 2

Contexte	Les forêts de ravins représentent le seul habitat d'intérêt prioritaire du site. L'étude de ce type d'habitat suit son cours ; le site est une zone témoin à utiliser pour le suivi et
	l'avancée de la connaissance.

	> *Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiche Habitat H1
Habitats de la DH	*Tillaie de ravins à buis (CB *41-4 / UE 9180) en mélange avec de la hêtraie
concernés :	mésophile à Hellébore vert – prioritaire Fiche Habitat H1
	*Tillaies sèches à buis (CB *41-45 / 9180) – prioritaire Fiche Habitat H2
Objectifs :	Etudier le devenir de ces forêts (dynamique, renouvellement, dynamique du sous bois,
	dynamique compétitive du hêtre)

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Le site correspond exactement aux contours de la 3ème série de la forêt. Cette série est dite « d'intérêt écologique particulier ». Le mode de traitement des parcelles est pour partie la futaie irrégulière de hêtre dans un but de production ligneuse et pour le reste une mise en repos pour la conservation des milieux naturels et les espèces. <i>Cf carte d'aménagement</i>
Changements attendus	Cf Fiche Forêt 1 dont une mesure prévoit la mise en repos des unités d'habitats actuellement en zone de production.
Périmètre d'application :	Toutes les unités d'habitats renfermant ces formations aussi bien au sein du groupe d'exploitation que dans les parcelles en repos ⇒ Surface totale : 38 ha. <i>Cf Carte des habitats</i> ⇒ GROUPE DE PRODUCTION FORESTIERE : parcelles 22 à 24 ⇒ GROUPE DE REPOS : parcelles 16 et 24
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Mesure 1 Suivi des habitats (structurel, dynamique et sanitaire)	
Wesule 1	Année 1
	Mise en place de 5 placettes de suivi et état 0 dans chaque unité d'habitat= 5 jours d'expert
	Années 1, 6
	Application du protocole sur chaque placette ½ journée par placettes et 1 journée de mise en
	forme des résultats = 4 journées d'expert
Coût estir	matif de la mesure 1 : 4500 euros + 100 euros de matériel

9 journées d'expert à 500 euros

Protocole de suivi des peuplements forestiers

Cf Annexe de fiche Foret 3

Nature de l'action :	Mesure de gestion et de suivi des habitats naturels			
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, la commune d'Asque			
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque, Conservatoire Botanique			

	National de Midi Pyrénées
Modalité de l'aide :	Mesure FGMN
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000 Indicateurs de résultat :
	Nombre de placettes installéesSuivis réalisés et premiers résultats

Calendrier prévisionnel :

		PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Magura 1	Placettes	2	2500 + 100	-	-	-	-	-
Mesure 1	Suivis	2	(matériel)	-	-	-	-	2000
Total		2600	-	-	-	-	2000	

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	
	4 600 euros

	Conservation et suivi des habitats forestiers	FORET 3
Action	de hêtraies sèches	Priorité : 2

L.OIHEXIE	Ce type d'habitat est peu représenté sur le site mais permet de servir de zone témoin
	pour améliorer la connaissance sur sa dynamique.

Habitats de la DH concernés :	 Hêtraie mésoxérophile à sous bois riche en brachypode rupestre (CB 41-7 UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 Hêtraie calcicole à Seslérie bleue des Pyrénées (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 	
Espèces de la DH concernées	> Rosalie des Alpes	
Objectifs: Etudier le devenir de ces forêts (dynamique, renouvellement, dynamique du s		

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Parcelles concernées par le type d'habitat de 15 à 16 en repos, parcelle 17 pour partie en production			
Périmètre d'application :	Versant sud du site ; parcelles 18 et 19 exclues			
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque			

Mesure 1	Suivi des habitats (structurel, dynamique et sanitaire)	
	Année 1	
		Mise en place de 3 placettes de suivi et état 0 = 3 jours d'expert
		Années 1, 6
		Application du protocole sur chaque placette ½ journée par placettes et 1 journée de mise en
		forme des résultats = 2 journées ½ d'expert / an

Coût estimatif de la mesure 1 : 2750 euros + 100 euros de matériel

5 journées et 1/2 d'expert à 500 euros

Protocole de suivi des peuplements forestiers

Cf Annexes de la Fiche Forêt 3

Nature de l'action :	Mesure de gestion et de suivi des habitats naturels
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Conservatoire Botanique National de Midi Pyrénées, la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Conservatoire Botanique National de Midi Pyrénées, la commune d'Asque
Modalité de l'aide :	Mesure FGMN
Montant de l'aide :	A préciser
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	Dès la première année de l'animation du DOCOB

Objets de contrôles :	
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation :
	Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000
	Indicateurs de résultat
	- Nombre de placettes installées

Suivis réalisés et premiers résultats

Calendrier prévisionnel :

		PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1	Placettes	2	1500 + 100	-	-	-	-	-
	Suivis	2	(matériel)	-	-	-	-	1250
		Total	1600	-	•	-	-	1250

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	
	2 850 euros

Action		CHAUVES SOURIS
	Améliorer la connaissance sur les espèces de chiroptères présentes sur le site - Cavité du sentier du Col de la Huste	1
		Priorité : 3

Contexte	réseau karstique important et de nombreuses cavités. Une d'elles a été visitée et a révélé la présence d'individus de chauve souris non identifiés à ce jour.			
Habitats de la DH concernés :	➤ Grotte (CB 65-4 / UE 8310) – communautaire Fiche Habitat H9			
Espèces de la DH concernées	Chauve souris II faut savoir que la plupart des espèces de Chauves souris sont visées aux Annexes II et IV de la Directive Habitat.			
Objectifs :	 Identifier les espèces présentes le cas échéant Suivre les populations présentes Cf Fiche Chauve souris 2 			
Pratiques actuelles :	Aucune pratique de spéléologie avérée dans cette grotte			
Périmètre d'application :	Grotte située près du sentier du Col de la Huste			

Conditions

foncières

Mesure 1	Identification des espèces avec possible capture Année 1 Priorité 2 1 visite d'1 journée à toutes les saisons = 4 journées d'expert
Coût estir	matif de la mesure 2 : 2000 euros
4 journées	s d'expert à 500 euros

Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales					
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque					
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque					
Modalité de l'aide :	Mesure FGMN					
Montant de l'aide :	A préciser					
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels					
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB					
Objets de contrôles :	-					
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000 Indicateurs de résultat : - Nombre d'individus observés					
	- Nombre d'espèces identifiées					

- Caractérisation du statut des espèces

Calendrier prévisionnel :

	PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1 Identification des espèces	2	2000	-	-	-	-	-
	TOTAL	2000	-	-	-	-	-

Es	timation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	1
	2 000 euros	



Contexte	Le site se situe dans la zone des chaînons calcaires du piémont pyrénéen. Il recèle un réseau karstique important et de nombreuses cavités. Une d'elles a été visité et a révélé la présence d'individus de chauve souris non identifiés à ce jour. Cf Fiche Chauves souris 1
	Le cas échéant, il convient de suivre les populations et les variations éventuelles d'effectifs.

Habitats de la DH concernés :	➤ Grotte (CB 65-4 / UE 8310) – communautaire Fiche Habitat H9	
Espèces de la DH concernées	Chauve souris II faut savoir que la plupart des espèces de Chauves souris sont visées aux Annexes II et IV de la Directive Habitat.	
Objectifs :	Suivre les populations présentes	

Pratiques actuelles :	Aucune pratique de spéléologie avérée dans cette grotte	
Périmètre d'application :	Grotte située près du sentier du Col de la Huste	
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque	

Mesure 1	Suivi des populations de chauves souris Années 2,4,6 Priorité 1 1 visite par saison
	= 4 journées d'expert / an
Coût estimatif de la mesure 1 : 6000 euros	
4 journées	s d'expert / an à 500 euros par jour = 2 000 euros / an

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales				
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque				
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, Groupe Chiroptères Midi Pyrénées (GCMP), la commune d'Asque				
Modalité de l'aide :	Meure FGMN				
Montant de l'aide :	A préciser				
Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels				
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB				
Objets de contrôles :	-				

	Indicateurs de réalisation :
Indicateurs de suivi :	Réalisation des prospections, signature d'un contrat Natura 2000
maioatoaro ao oarri	Indicateurs de résultat
	- Nombre d'individus de chaque espèces observés
	- Evaluation de l'état des populations présentes

Calendrier prévisionnel :

	PRIORITE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Mesure 1 Suivi des populations de la grotte de la Huste	1	-	2000	-	2000	-	2000
	TOTAL	-	2000	-	2000	-	2000

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	
	6 000 euros

A ()	Conservation d'une espèce forestière :	ROSALIE
Action	la Rosalie des Alpes	Priorité : 3

Contexte	80% du site est couvert de forêt essentiellement de la hêtraie pyrénéenne. La Rosalie des Alpes est un insecte coléoptères qui vit dans le bois mort ou sénescent et qui a été
	observée sur le site.

Habitats de la DH concernés :	Tout habitat forestier en particulier tous les types de hêtraies et hêtraies sapinières relevant de la Directive ou non. ➤ Hêtraie mésoxérophile à sous bois riche en brachypode rupestre (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 ➤ Hêtraie calcicole à Seslérie bleue des Pyrénées (CB 41-16 / UE 9150) – communautaire Fiche Habitat H5 ➤ *Tillaies de ravins et tillaies sèches (CB *41-4 / UE 9180) – prioritaire Fiches Habitat H1 et H2 ➤ Hêtraie et hêtraie – sapinière hygrophile pyrénéenne à Scille (CB 41-141) – Hors Directive ➤ Hêtraie mésophile pyrénéenne à Hellébore vert (CB 41-142) – Hors Directive ➤ Taillis de Noisetiers (CB 38-C) – Hors Directive
Espèces de la DH concernées	*Rosalie des Alpes Rosalia alpina – prioritaire Fiche Espèce E3
Objectifs :	Assurer la conservation de l'espèce en adaptant si besoin les modalités de gestion de la forêt et en sensibilisant les propriétaires et les gestionnaires.

Pratiques actuelles :	Forêt communale d'Asque (1998 – 2012) Les parcelles susceptibles de révéler les milieux favorables à l'espèce sont actuellement en repos (parcelles 15 à 19 incluse). Contact Rosalie : parcelle 17 dont une partie est en repos	
Changements attendus	Maintien de la gestion forestière menée dans les parcelles du groupe de production et conservation de quelques chablis dans les parcelles mises en repos.	
Périmètre d'application :	Ensemble des milieux forestiers du site	
Conditions foncières	Territoire administratif et propriété de la commune d'Asque	

Mesure 1	Intégration des données dans l'aménagement forestier Année 1 Priorité 3	
Coût estimatif de la mesure 1 : 0 euros		

Nature de l'action :	Mesure de gestion des habitats d'espèces animales
Maîtrise d'ouvrage / Contractant potentiel	Office National des Forêts, la commune d'Asque
Mise en œuvre / Partenaires	Office National des Forêts, la commune d'Asque

Outils financiers :	Fonds Natura 2000 : FEDER / FGMN : 13.5.a1 Amélioration des connaissances et 13.5.a3 Gestion des milieux naturels
Durée de mise en œuvre :	La première année de l'animation du DOCOB
Indicateurs de suivi :	Indicateurs de réalisation : Avenant à l'aménagement forestier Indicateurs de résultat : - Nombre d'individus observés - Evaluation de la quantité de bois mort en forêt (parcelles en repos, parcelles en production)

Estimation du coût global de l'action sur la durée du DOCOB	
	0 euros

Conclusion

sera de nouveau sollicitée.

Ce document est voué à être opérationnel ; il représente un premier état des lieux tant sur le fonctionnement des habitats naturels et des habitats d'espèces présents sur le site qu'en matière d'activités humaines qui s'y exercent. La deuxième étape sera la mise en application des actions et des suivis proposés dans ce document de synthèse et ce sur une période de 6 ans.

Le nombre limité de fiche actions atteste que la gestion menée jusqu'à présent a permis de conserver les milieux et les populations d'espèces présents. C'est pourquoi certaines actions ne font pas l'objet d'actes de gestion proprement dits mais plutôt de recommandations à intégrer dans les plans de gestion existants. Dans 6 ans, un premier bilan sera dressé et de nouvelles réflexions pour la conservation du patrimoine naturel, culturel et socio-économique pourront être engagées. La participation de chacun des acteurs y

LISTE DES CARTES

Carte 1: Limites du site Natura 2000 (cf page 4)

Carte 2 : Géologie simplifiée du site

Carte 3: Habitats naturels présents sur le site

Carte 4 : Habitats naturels visés à l'annexe I de la Directive "Habitats"

Carte 5 Statut des habitats naturels

Carte 6 : Habitats d'espèces animales et végétales (cf page 8)

Carte 7 : Limites communales et références cadastrales

Carte 8 : Les activités humaines

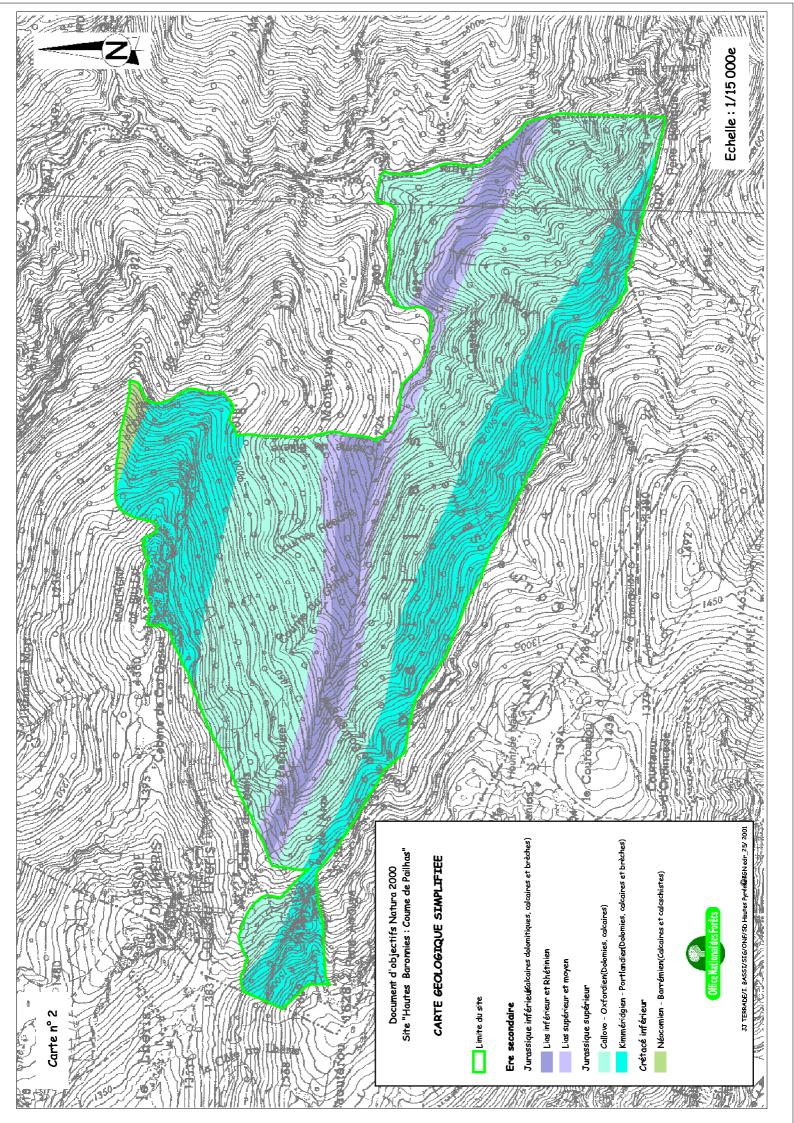
Cartes 9 à 11 : Secteurs d'estive, pratique du brûlage dirigé et équipements pastoraux

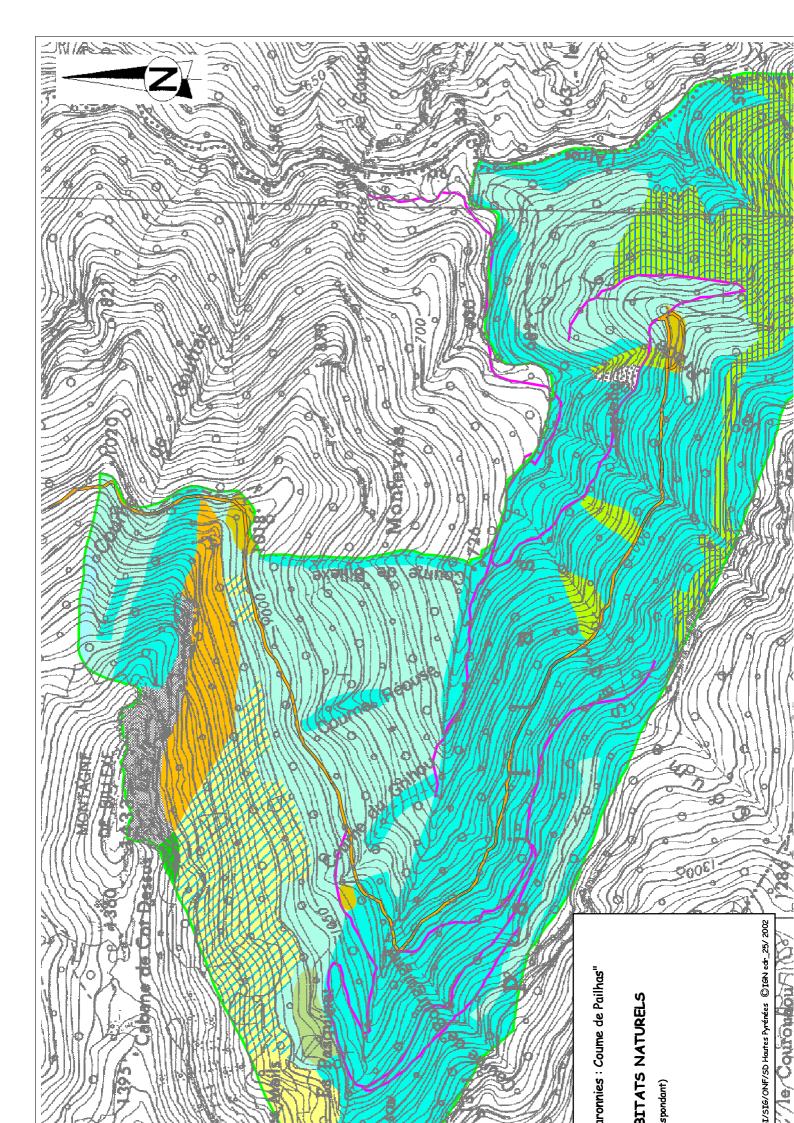
Carte 12 : Plan d'aménagement forestier (1998-2012)

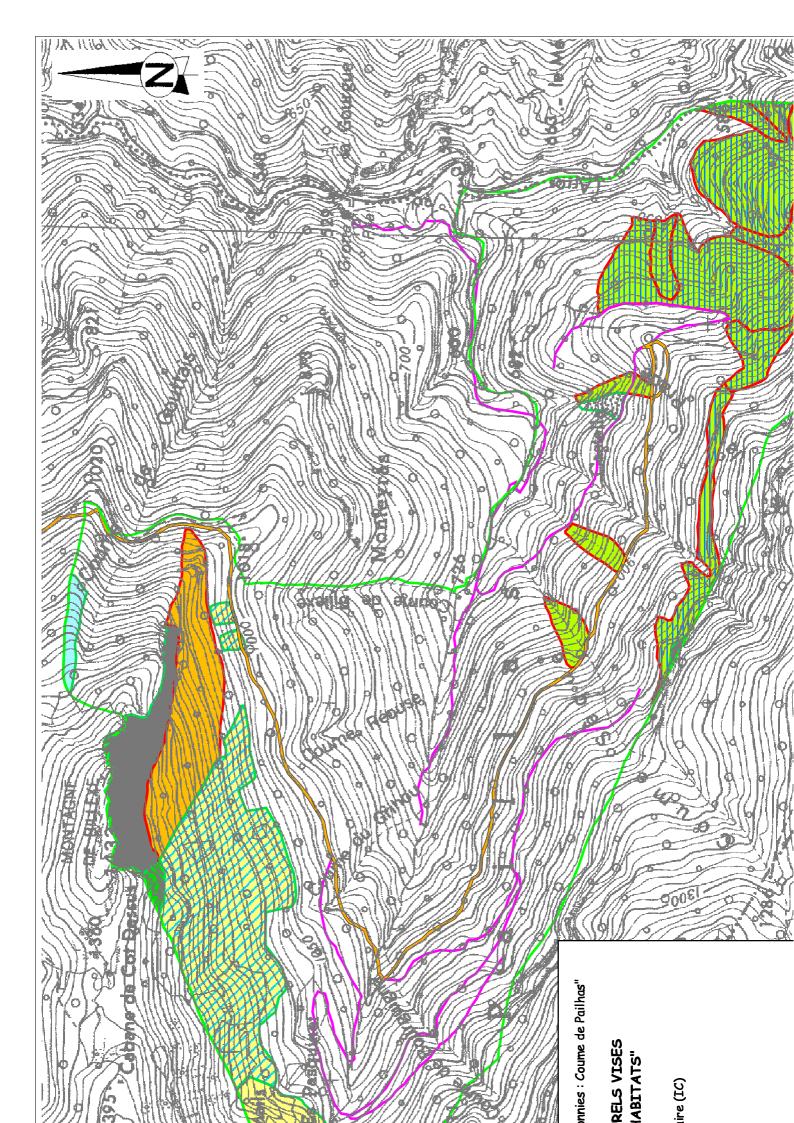
Carte 13/14: Peuplements et équipements forestiers

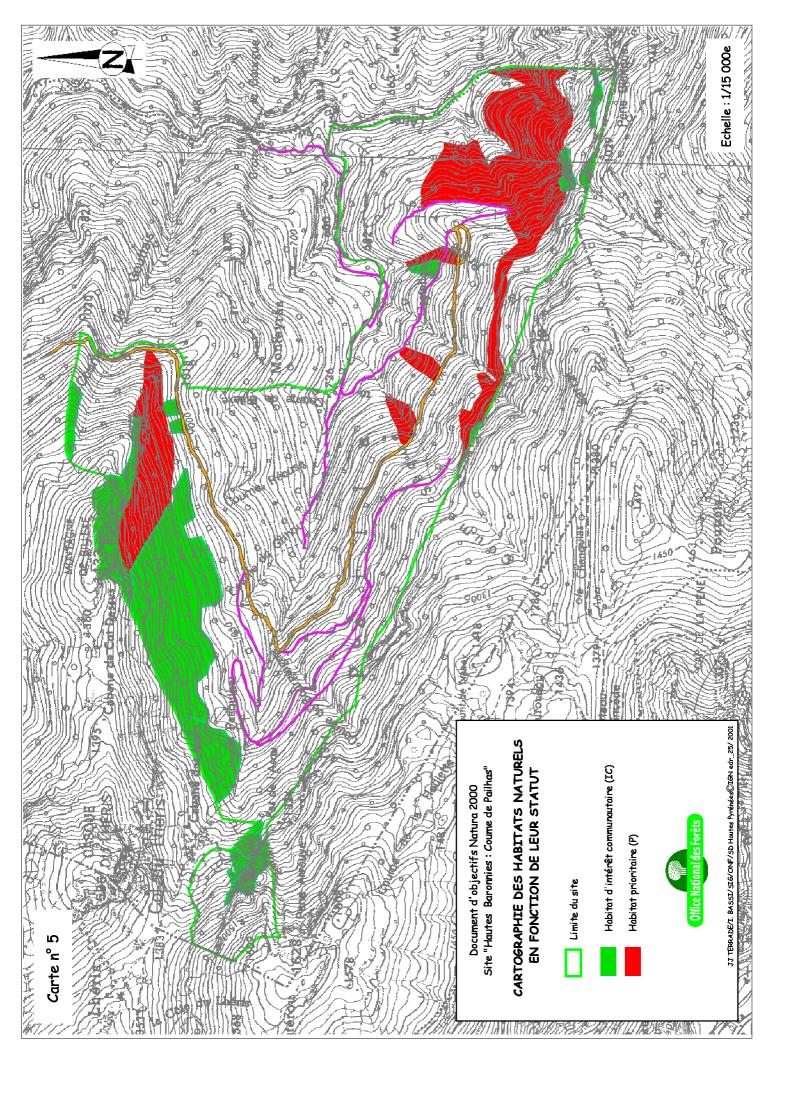
Carte 15 : Principaux sentiers de randonnée pédestre

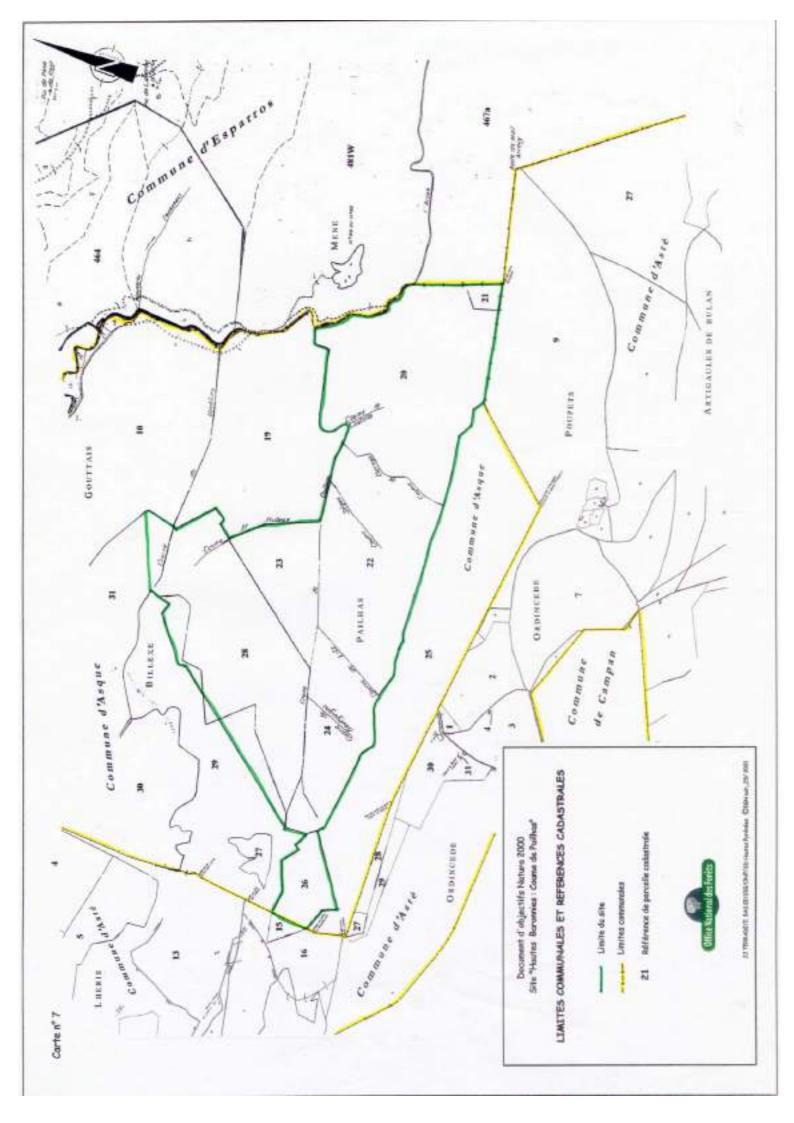
Carte 16: Propositions d'actions (cf page 42)

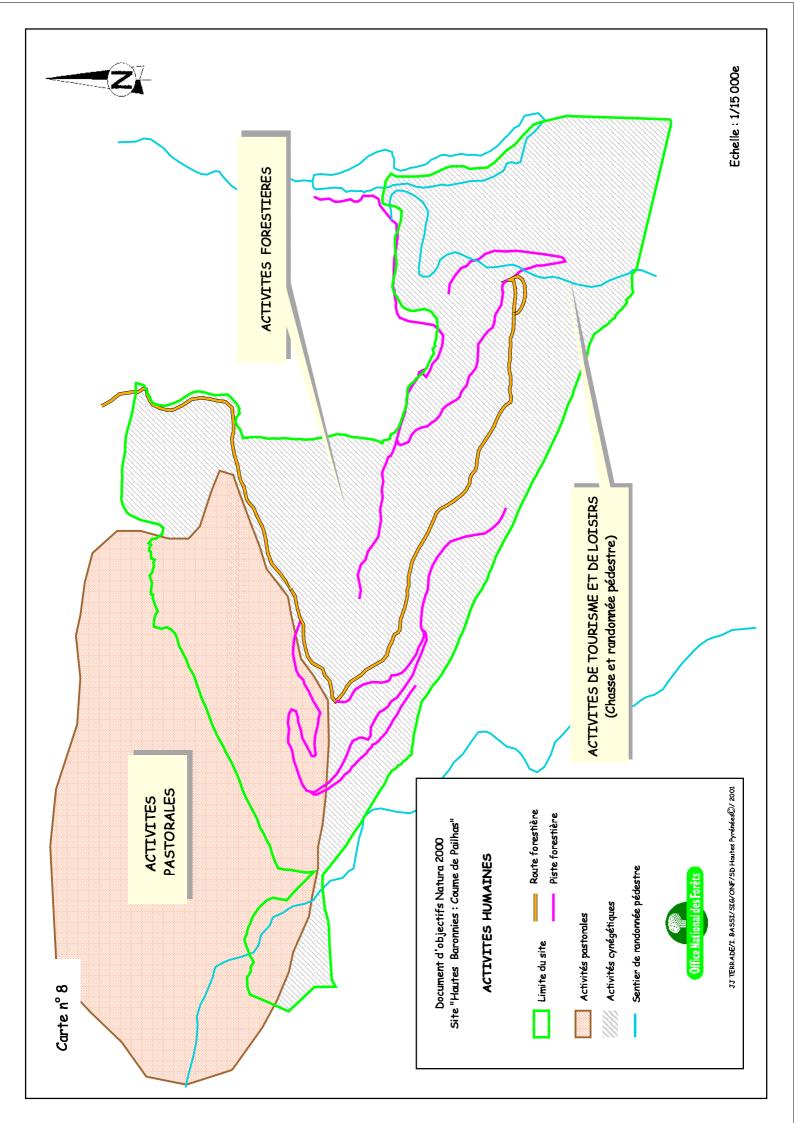


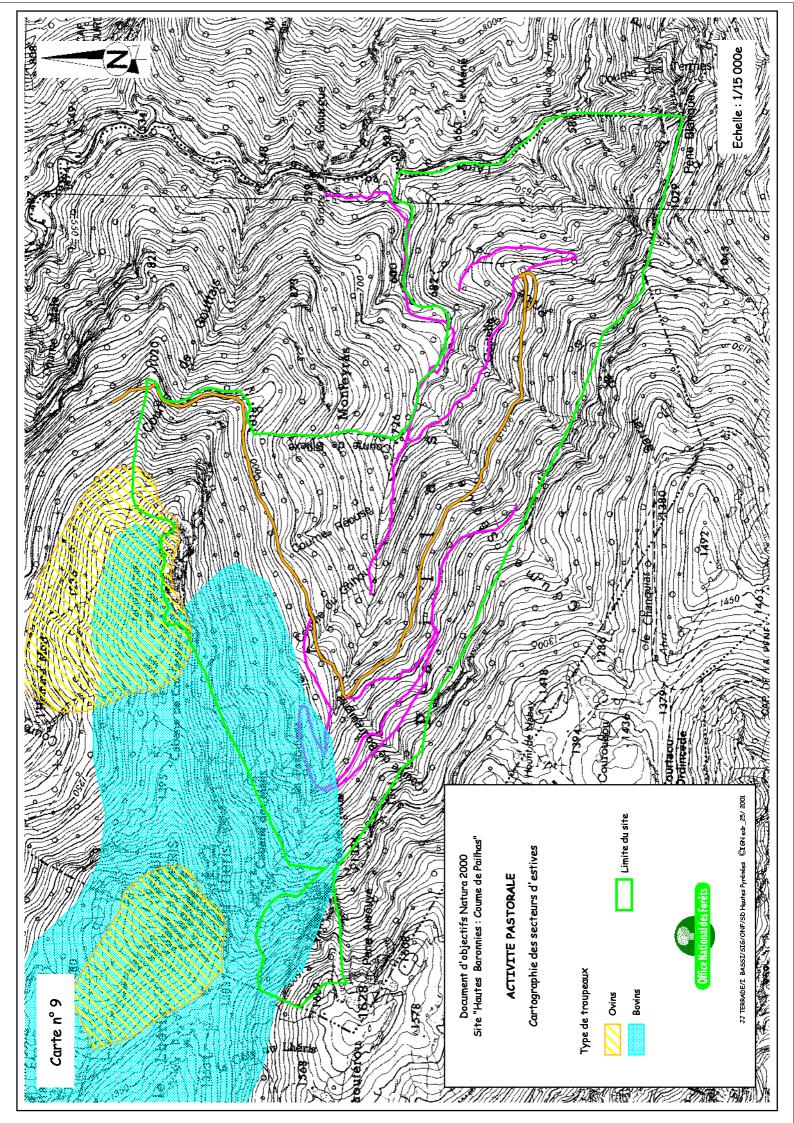


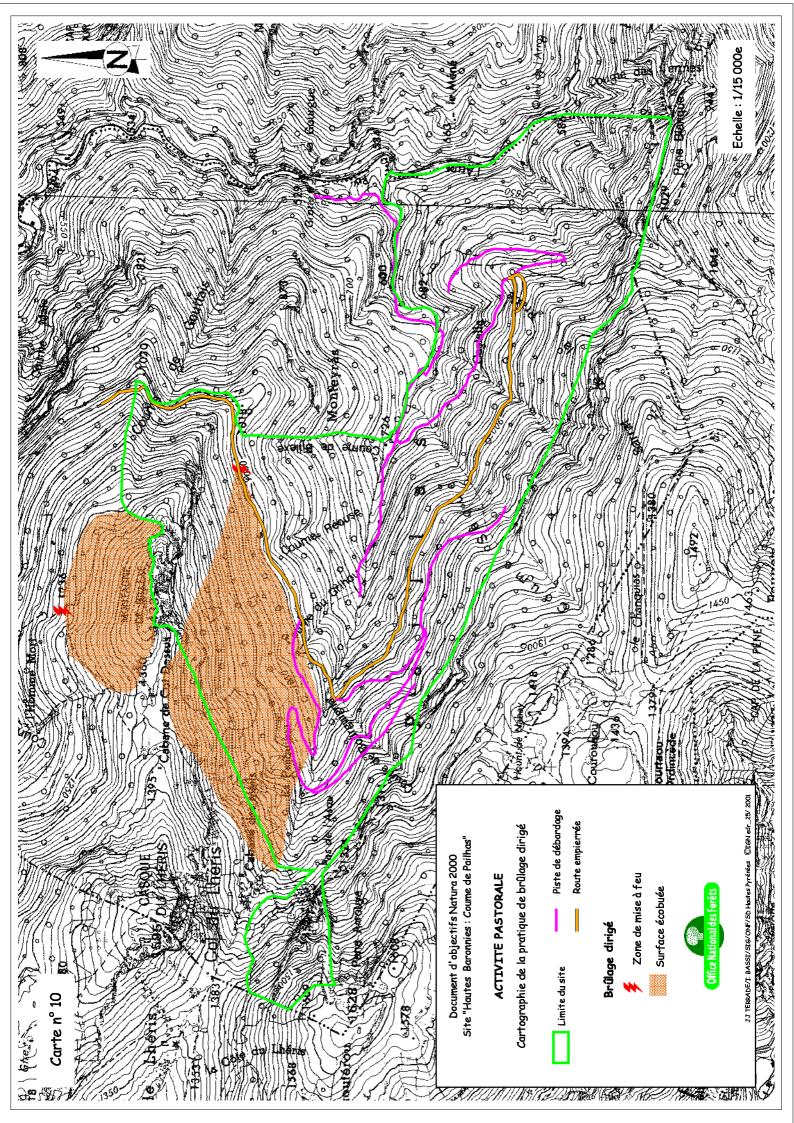


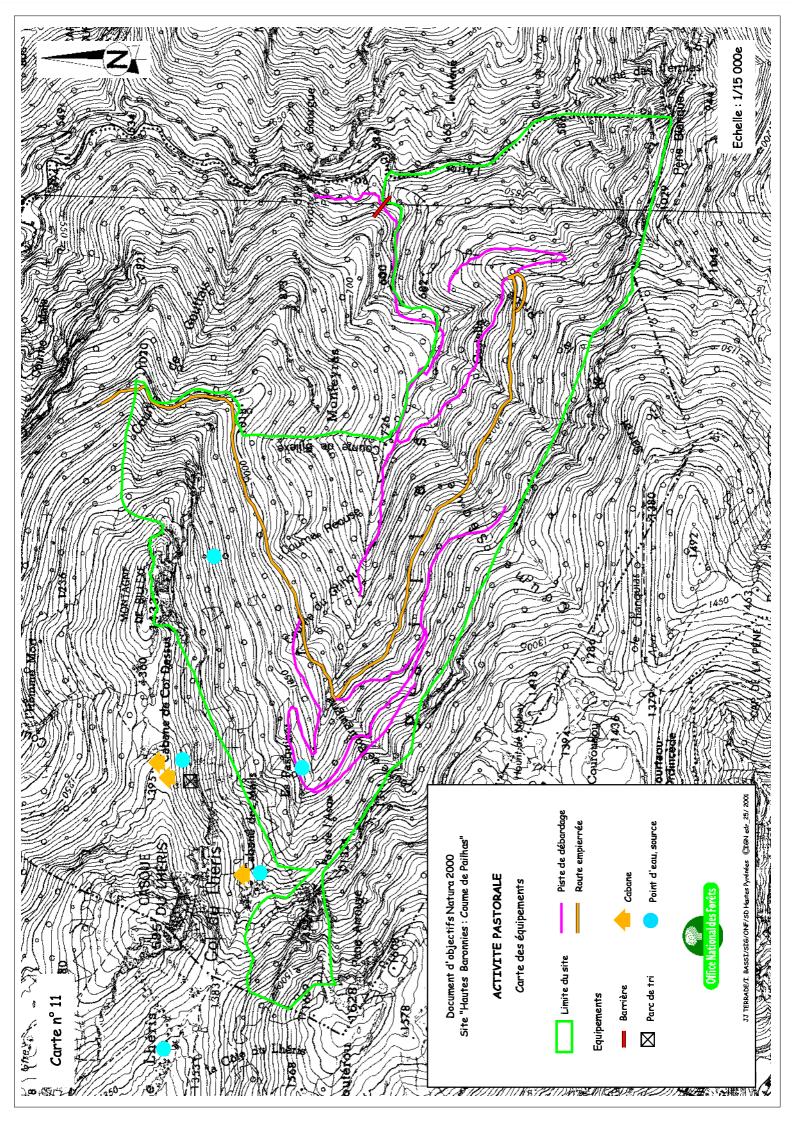


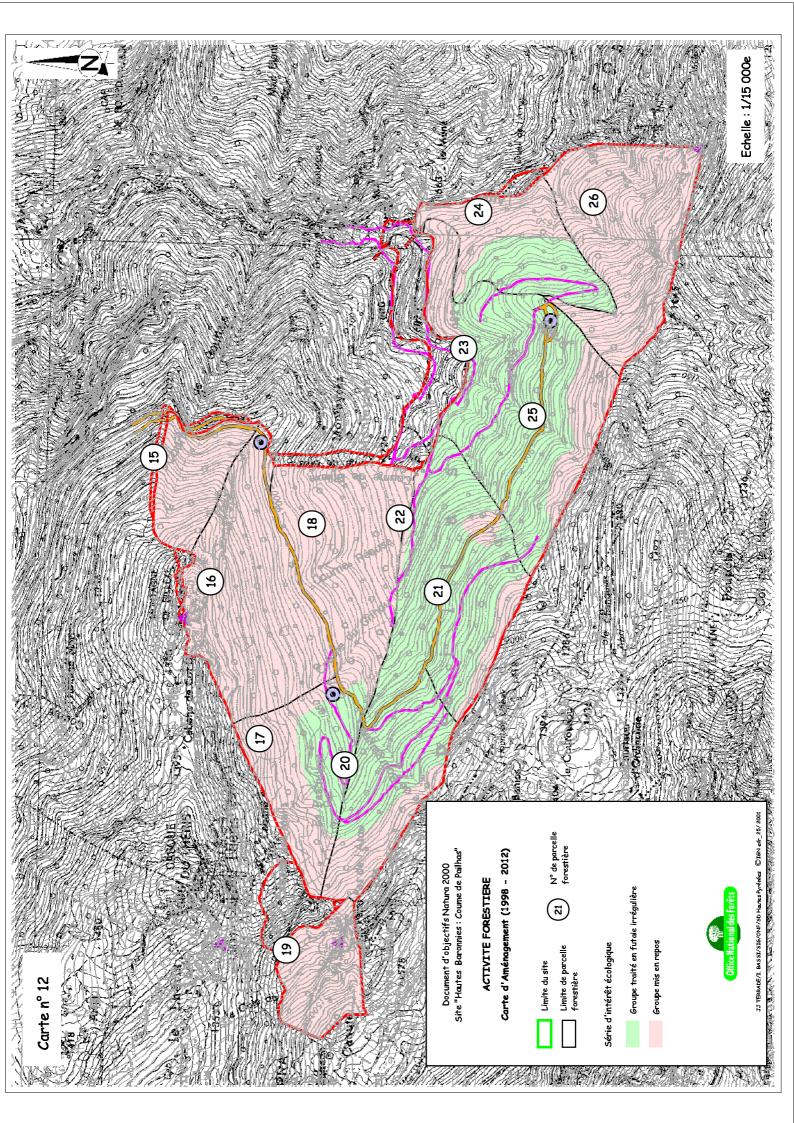


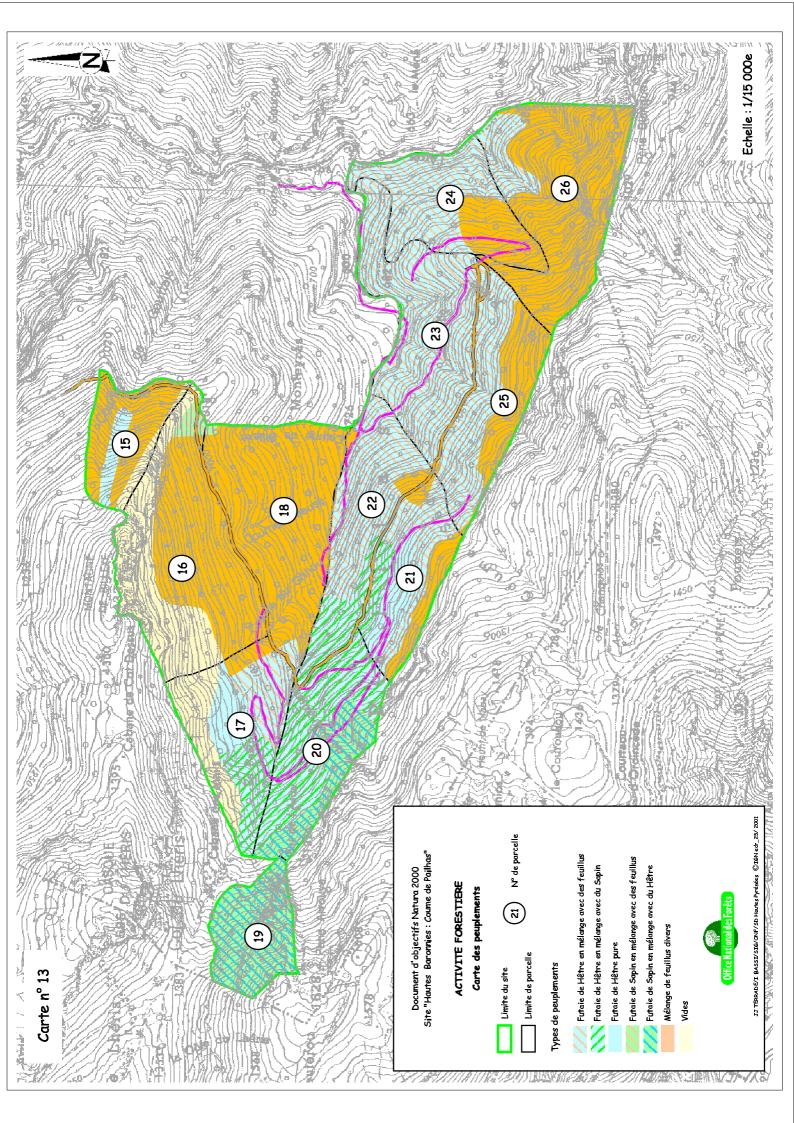


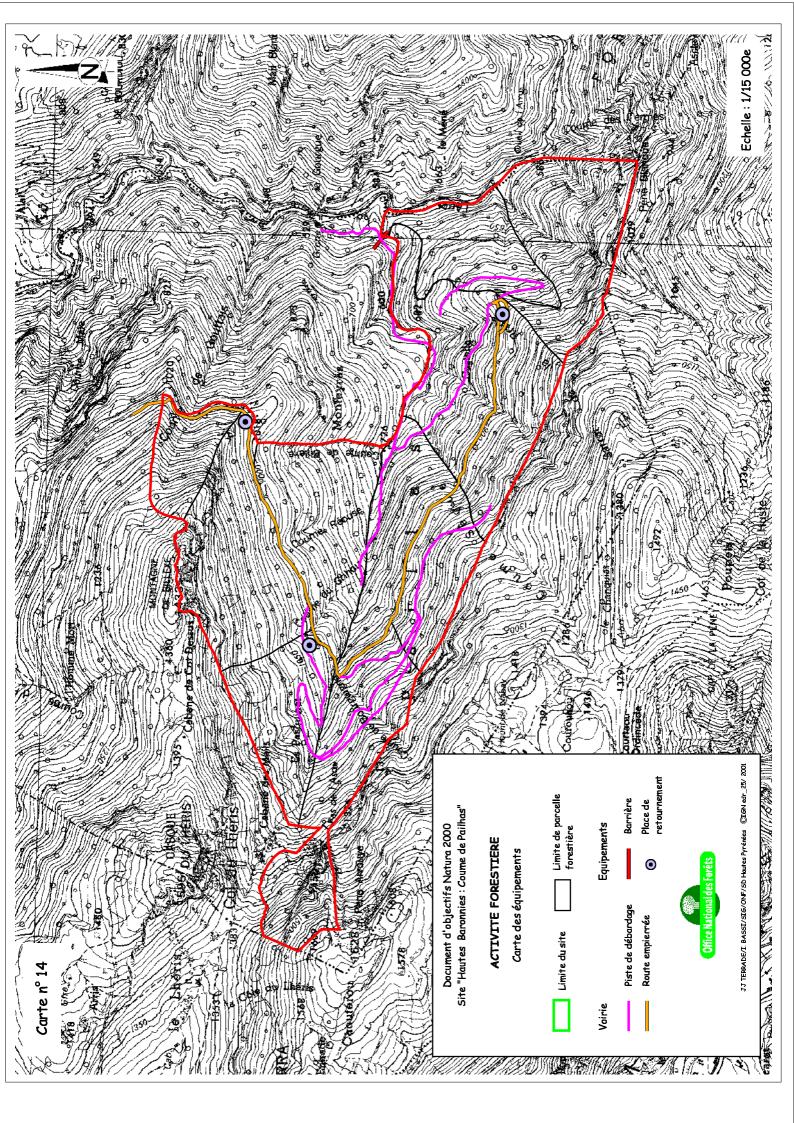


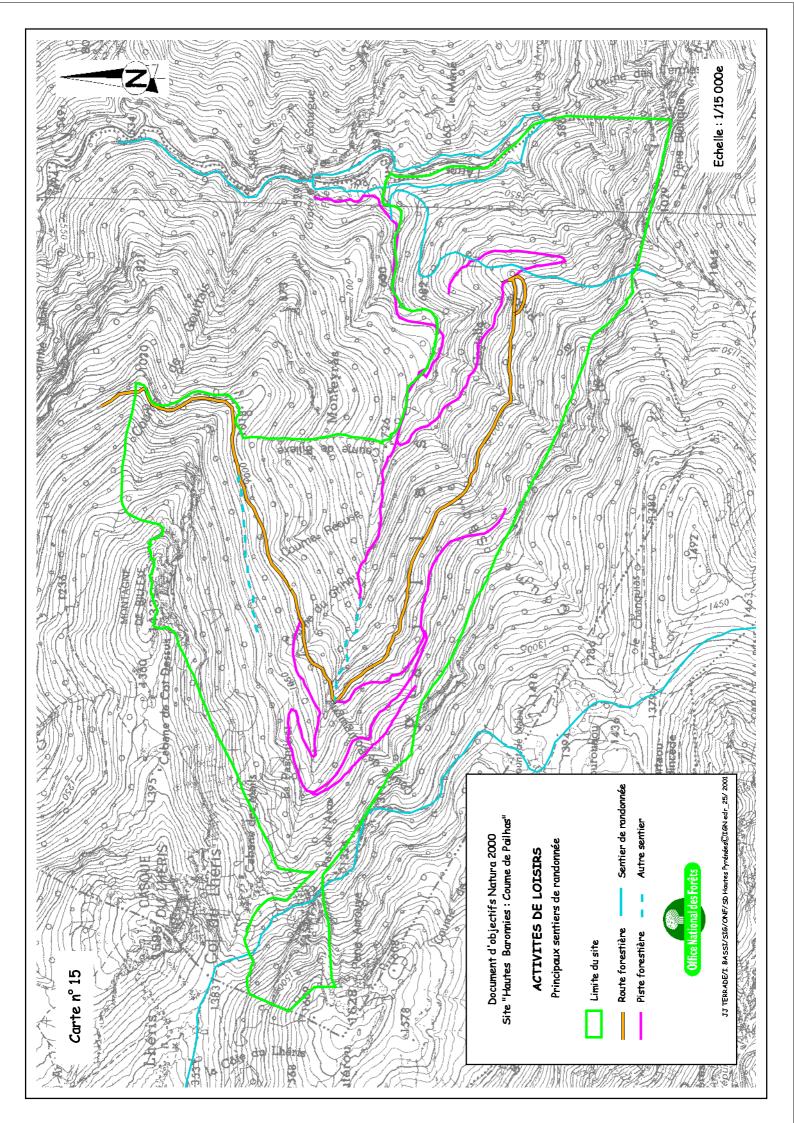












Préfecture des Hautes-Pyrénées Place Charles de Gaulle - Rue des Ursulines 65013 TARBES cedex

Tél.: 05 62 51 44 44

DIREN Midi-Pyrénées Cité administrative, Bv Armand DUPORTAL Bât G 31074 Toulouse Tél: 05 62 30 26 26

> DDAF des Hautes-Pyrénées Cité administrative Reffye 65017 TARBES cedex Tél: 05 62 44 59 00



ONF - Hautes-Pyrénées centre Kennedy B.P. 1312 65013 Tarbes Tél. : 05 62 44 20 40





